

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

SURVOL DE L'EXERCICE 2012

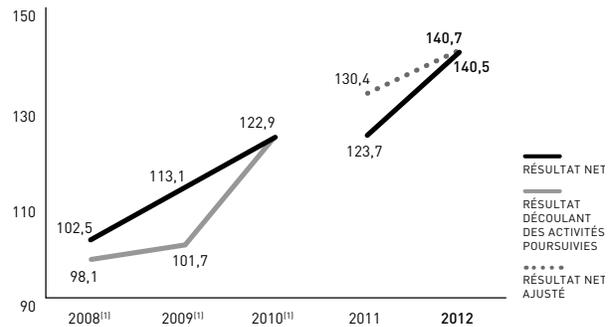
Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Banque a déclaré un résultat net de 140,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,98 \$, comparativement à un résultat net de 123,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,65 \$, en 2011. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 12,1 % en 2012, comparativement à 12,2 % en 2011.

Compte non tenu des éléments d'ajustement présentés ci-après, le résultat net a été de 140,7 millions \$, une hausse de 8 % d'un exercice à l'autre, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté s'est établi à 12,0 %. Le résultat dilué par action ajusté s'est élevé à 4,98 \$ en 2012, par rapport à 4,93 \$ en 2011, une augmentation de 0,05 \$.

Au cours de l'exercice 2012, la Banque a réussi à améliorer ses résultats d'un exercice à l'autre, dans une conjoncture difficile pour les services bancaires de détail et un contexte de faiblesse des taux d'intérêt. Au cours de l'exercice, la croissance interne des volumes de prêts et de dépôts et les acquisitions, par la Banque, des sociétés MRS⁽¹⁾ et de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) ont permis d'accroître considérablement les revenus et de les diversifier, atténuant ainsi les pressions persistantes exercées sur les marges nettes d'intérêt attribuables au contexte de taux d'intérêt très faibles. L'excellente qualité du crédit du portefeuille de prêts de la Banque et les conditions de crédit favorables au Canada tout au long de l'exercice ont également contribué à ces résultats. Dans un contexte d'incertitude économique persistante, la Banque a continué d'investir avec prudence dans diverses initiatives de ses secteurs d'activité, tout en contrôlant rigoureusement les coûts et en se concentrant sans relâche sur la croissance rentable pour optimiser le déploiement des capitaux propres. En 2012, la Banque a réalisé une partie importante des synergies attendues de l'intégration des sociétés MRS et, en vertu d'une nouvelle entente de distribution, a commencé à distribuer les fonds communs de placement BLC-Mackenzie par l'intermédiaire de son réseau de succursales au Québec. Pour la Banque, qui concentre graduellement ses efforts sur l'intégration des activités de la Fiducie AGF, la réalisation du plein potentiel de ces transactions stratégiques demeurera une de ses priorités.

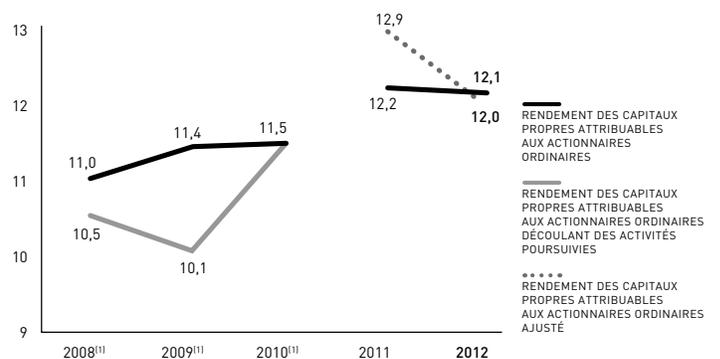
La Banque a maintenu une solide situation financière tout au long de l'exercice et a géré son capital avec prudence compte tenu des acquisitions récentes et de la croissance considérable de son bilan. Grâce à une saine gestion des liquidités et du capital, la Banque se trouve en position avantageuse pour poursuivre ses initiatives de croissance et satisfaire aux nouvelles exigences réglementaires.

RÉSULTAT NET (en millions de dollars canadiens)



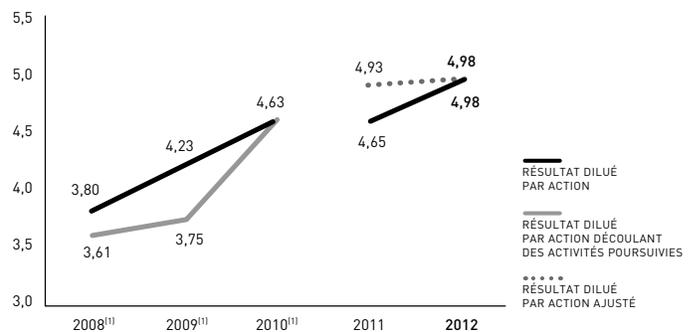
(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES (en pourcentage)



(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en dollars canadiens)



(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(1) Les sociétés MRS comprennent B2B Banque Services financiers inc., B2B Banque Services de valeurs mobilières inc. et B2B Banque Services aux intermédiaires inc. (sous leur nouvelle dénomination), ainsi que Compagnie de Fiducie M.R.S., qui a été regroupée avec B2B Banque le 16 avril 2012.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 OCTOBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGE)

VUE D'ENSEMBLE

PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC

Le secteur Particuliers et PME-Québec offre une gamme complète de produits et services financiers par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution aux clients du marché de détail et aux petites et moyennes entreprises au Québec. Ce secteur, qui englobe 157 succursales, 26 centres d'affaires commerciaux et 426 guichets automatiques, exploite le troisième plus vaste réseau de succursales de détail au Québec.

IMMOBILIER ET COMMERCIAL

Le secteur Immobilier et Commercial comprend deux secteurs d'activité. Le premier, le financement immobilier, se spécialise dans le financement de condominiums, d'immeubles à bureaux, de centres commerciaux et de projets résidentiels. Le second, le financement commercial, se spécialise dans le financement de moyennes entreprises à l'échelle du Canada. Ce secteur offre également des services internationaux visant les activités d'import-export des clients de la Banque.

B2B BANQUE

Le secteur B2B Banque est un leader dans la fourniture de produits bancaires, de comptes et de services de placement offerts par l'intermédiaire d'un réseau de 27 000 conseillers financiers et courtiers. B2B Banque offre une vaste gamme de produits bancaires, dont des comptes à intérêt élevé et des CPG, ainsi que des prêts hypothécaires, des prêts à l'investissement et des prêts REER. De leur côté, les Services de courtiers B2B Banque offrent un éventail complet de services et de comptes d'investissement enregistrés et non enregistrés.

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux offre des services de courtage de plein exercice aux clients du marché de détail et du marché institutionnel et gère les activités de la Banque sur les marchés des capitaux. Sa division Institutionnel – Revenu fixe maintient une présence particulièrement importante au niveau du financement gouvernemental et de sociétés, de même que sur les marchés secondaires, et la division Institutionnel – Actions continue de prendre de l'expansion sur le marché des sociétés à petite capitalisation. Son groupe Services aux institutions sert surtout des gestionnaires de fonds et des sociétés de courtage de petite et de moyenne taille.

AUTRES

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs de soutien de la Banque dont, principalement, Trésorerie, Crédit, Finances, Gestion des risques, Technologies, Opérations, Affaires corporatives et Ressources humaines. Les revenus et les dépenses de ces secteurs sont, règle générale, réattribués aux autres secteurs d'activité. Toutefois, certaines activités de trésorerie, comme la gestion des liquidités et d'autres activités générales, sont comptabilisées dans le secteur Autres.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Croissance importante de plus de 750 millions \$ des portefeuilles de prêts au cours des douze derniers mois
- Maintien de la grande qualité du crédit
- Frais autres que d'intérêt stables permettant d'atténuer la baisse des résultats
- Atteinte du seuil de 10 milliards \$ de prêts hypothécaires résidentiels
- Augmentation de 17 % des prêts aux PME et de 7 % des dépôts des PME
- Début de la distribution des fonds communs de placement BLC-Mackenzie

- Solide accroissement de la rentabilité, le résultat net affichant une augmentation de 25 % d'un exercice à l'autre
- Diminution de plus de 80 % des pertes sur prêts d'un exercice à l'autre
- Positionnement de l'équipe spécialisée dans les secteurs de l'énergie et de l'infrastructure comme un acteur de plus en plus important de ces secteurs
- Maintien de normes de souscription de prêts rigoureuses, et prestation de services et capacité de réponse parmi les plus concurrentielles du secteur
- Investissement dans le capital humain, la formation et la spécialisation du personnel afin d'améliorer davantage l'expérience client

- Augmentation de 66 % des volumes de prêts et de 39 % des volumes de dépôts au cours des douze derniers mois
- Amélioration de 18 % de la rentabilité ajustée d'un exercice à l'autre
- Conversion de B2B Trust, qui est devenue B2B Banque, et lancement des produits hypothécaires portant la marque B2B Banque
- Intégration des sociétés MRS à B2B Banque
- Acquisition de la Fiducie AGF
- Accroissement de 80 % du réseau de distribution de B2B Banque, qui regroupe 27 000 professionnels de la finance, ainsi que des conseillers financiers et des courtiers en dépôts et en prêts hypothécaires

- Augmentation de 36 % du résultat net d'un exercice à l'autre, malgré le contexte relativement défavorable
- Accroissement des activités, ouverture d'un bureau à Winnipeg afin de tirer parti de la plateforme de la division Institutionnel – Actions
- Établissement de nouvelles relations et renforcement des relations existantes avec les clients gouvernementaux et les sociétés qui émettent des titres à revenu fixe
- Ajout d'un groupe de planification financière pour démontrer l'engagement du secteur à offrir une gamme complète de services à sa clientèle d'investisseurs
- Gestion des risques prudente sur les marchés instables

- Gestion améliorée du revenu net d'intérêt
- Bon contrôle des frais autres que d'intérêt, malgré la hausse des charges au titre des avantages du personnel et les projets de conformité à la réglementation en cours
- Émission réussie de capitaux d'un montant de 482 millions \$, y compris deux émissions d'actions ordinaires, une émission d'actions privilégiées et une émission de billets à moyen terme (dette subordonnée)
- Gestion active de l'actif pondéré en fonction des risques et de la structure du capital de la Banque afin de respecter les exigences en matière de fonds propres réglementaires de 2013 selon Bâle III
- Renouvellement de la convention collective d'une durée de six ans

PRIORITÉS POUR 2013

PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC

- Amélioration continue de l'efficacité opérationnelle par la simplification des processus de bout en bout
- Optimisation de la marge nette d'intérêt grâce à la modification à la gamme de produits et à l'importance accordée aux prêts aux PME
- Augmentation des autres revenus en saisissant les occasions de vente croisée
- Contrôle rigoureux continu des dépenses

IMMOBILIER ET COMMERCIAL

- Croissance rentable du bilan dans le respect de paramètres de risque acceptables
- Spécialisation des équipes de services bancaires commerciaux pour mieux cibler les créneaux les plus rentables
- Développement de nouveaux produits et de nouveaux secteurs aux fins de la diversification de notre offre et de nos sources de revenus
- Poursuite de la quête de l'excellence opérationnelle et commerciale pour offrir une expérience client distinctive à valeur ajoutée, et faire de la Banque une des meilleures banques d'affaires de sa catégorie

B2B BANQUE

- Parachèvement de l'intégration des sociétés MRS
- Intégration de la Fiducie AGF à B2B Banque
- Mise en œuvre de notre plan stratégique pour être en bonne position pour nous concentrer sur l'excellence du service en 2014

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

- Accélération de la croissance des actifs administrés
- Accroissement de la présence dans l'Ouest du Canada
- Intégration accrue des activités du groupe de planification financière à l'offre de produits et services de détail
- Valorisation accrue du créneau de marché des sociétés à petite capitalisation dans la division Institutionnel - Actions

AUTRES

- Préparation en vue de l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes selon Bâle II
- Projet d'amélioration de la performance de la Banque en vertu des lignes directrices à venir sur la gestion des liquidités selon Bâle III
- Préparation nécessaire pour respecter les exigences réglementaires de la FATCA (*Foreign Account Tax Compliance Act*) et de l'ACDR (accélération du calcul des dépôts à rembourser) de la SADC
- Maximisation des avantages tirés de l'acquisition des sociétés MRS et de celle de la Fiducie AGF
- Poursuite des stratégies visant à améliorer davantage l'engagement des employés

CONTRIBUTION DU SECTEUR

TABLEAU 2	2012	2011	2010 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	310 776 \$	321 578 \$	323 740 \$
Autres revenus	135 121	132 346	129 774
Revenu total	445 897	453 924	453 514
Provisions pour pertes sur prêts	23 978	24 060	40 919
Frais autres que d'intérêt	366 994	363 825	352 621
Résultat avant impôts sur le résultat	54 925	66 039	59 974
Impôts sur le résultat	11 018	14 148	12 961
Résultat net	43 907 \$	51 891 \$	47 013 \$
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	82,3%	80,2%	77,8%
Prêts et acceptations moyens	13 341 941 \$	12 412 591 \$	11 688 722 \$
Dépôts moyens	9 589 392 \$	9 146 968 \$	8 580 912 \$

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

TABLEAU 3	2012	2011	2010 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	87 825 \$	90 656 \$	84 475 \$
Autres revenus	34 430	33 738	34 852
Revenu total	122 255	124 394	119 327
Provisions pour pertes sur prêts	3 002	22 677	24 124
Frais autres que d'intérêt	31 582	30 211	24 801
Résultat avant impôts sur le résultat	87 671	71 506	70 402
Impôts sur le résultat	23 716	20 469	21 313
Résultat net	63 955 \$	51 037 \$	49 089 \$
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	25,8%	24,3%	20,8%
Prêts et acceptations moyens	3 374 481 \$	3 072 592 \$	2 896 376 \$
Dépôts moyens	511 215 \$	513 690 \$	485 012 \$

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

TABLEAU 4	2012	2011	2010 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	143 593 \$	117 769 \$	114 194 \$
Autres revenus	34 590	8 967	10 419
Revenu total	178 183	126 736	124 613
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	23 795	-	-
Provisions pour pertes sur prêts	6 020	4 343	2 957
Frais autres que d'intérêt	106 077	64 040	54 449
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽²⁾	21 997	1 349	-
Résultat avant impôts sur le résultat	67 884	57 004	67 207
Impôts sur le résultat	18 436	16 149	20 813
Résultat net	49 448 \$	40 855 \$	46 394 \$
Résultat net ajusté ⁽³⁾	49 600 \$	42 056 \$	46 394 \$
Ratio d'efficacité ⁽³⁾	71,9%	51,6%	43,7%
Ratio d'efficacité ajusté ⁽³⁾	59,5%	50,5%	43,7%
Prêts et acceptations moyens	6 747 686 \$	5 400 231 \$	4 973 835 \$
Dépôts moyens	10 863 952 \$	9 213 139 \$	9 232 384 \$

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

(3) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

TABLEAU 5	2012	2011	2010 ⁽¹⁾
Revenu total	59 902 \$	56 353 \$	61 115 \$
Frais autres que d'intérêt	48 439	47 902	46 938
Résultat avant impôts sur le résultat	11 463	8 451	14 177
Impôts sur le résultat	2 941	2 180	4 189
Résultat net	8 522 \$	6 271 \$	9 988 \$
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	80,9%	85,0%	76,8%
Actifs de courtage de clients	2 253 599 \$	2 153 893 \$	2 274 998 \$

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

TABLEAU 6	2012	2011	2010 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêt	(14 376) \$	(28 664) \$	(28 429) \$
Autres revenus	4 782	5 604	7 306
Revenu total	(9 594)	(23 060)	(21 123)
Frais autres que d'intérêt	29 374	15 127	25 427
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽²⁾	-	7 657	-
Perte avant impôts sur le résultat	(38 968)	(45 844)	(46 550)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(13 644)	(19 507)	(17 007)
Perte nette	(25 324) \$	(26 337) \$	(29 543) \$
Perte nette ajustée ⁽³⁾	(25 324) \$	(20 872) \$	(29 543) \$

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Indemnité au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution de fonds communs de placement.

(3) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité Particuliers et PME-Québec au résultat net a été de 43,9 millions \$ en 2012, en comparaison de 51,9 millions \$ en 2011.

Le revenu total a diminué, passant de 453,9 millions \$ en 2011 à 445,9 millions \$ en 2012, le revenu net d'intérêt plus bas ayant plus que contrebalancé la croissance des autres revenus. D'un exercice à l'autre, le revenu net d'intérêt a reculé de 10,8 millions \$, ou 3%, puisque la solide croissance interne des volumes de prêts et de dépôts de ce secteur d'activité au cours de l'exercice n'a pas contrebalancé la compression des marges découlant du contexte de taux d'intérêt très faibles et de la rationalisation des activités de financement aux points de vente, qui génèrent des marges plus élevées. Les autres revenus ont augmenté de 2,8 millions \$, ou 2%, pour s'établir à 135,1 millions \$ en 2012, par rapport à 132,3 millions \$ il y a un an. L'augmentation des revenus tirés des services de cartes attribuable à l'accroissement des frais et des volumes de transactions et l'augmentation des frais sur les

dépôts ont été contrebalancées partiellement par la diminution des revenus d'assurance crédit attribuable au nombre plus élevé de réclamations.

Les pertes sur prêts ont légèrement diminué, passant de 24,1 millions \$ en 2011 à 24,0 millions \$ en 2012, malgré une augmentation de 0,8 milliard \$, ou 6%, du portefeuille de prêts d'un exercice à l'autre. Ce niveau toujours très bas de pertes reflète la bonne qualité du crédit de tous les portefeuilles de prêts et les améliorations marquées dans les portefeuilles de prêts aux PME et de financement aux points de vente, qui ont plus que contrebalancé les pertes plus importantes dans le portefeuille de cartes de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont connu une légère hausse de 3,2 millions \$, ou moins de 1%, passant de 363,8 millions \$ en 2011 à 367,0 millions \$ en 2012, étant donné que des mesures de contrôle des coûts, y compris des initiatives de restructuration, ont été adoptées pour limiter l'érosion du résultat.

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au résultat net a augmenté de 12,9 millions \$, soit 25%, et s'est élevée à 64,0 millions \$ pour l'exercice 2012, comparativement à 51,0 millions \$ pour l'exercice 2011.

Le revenu total a baissé de 2,1 millions \$, passant de 124,4 millions \$ en 2011 à 122,3 millions \$ en 2012. En 2012, la croissance robuste des volumes de prêts et de dépôts, notamment dans le portefeuille de financement immobilier, n'a pas contrebalancé l'incidence de la compression des marges découlant du contexte persistant de faibles taux d'intérêt. Les autres revenus ont augmenté de 0,7 million \$, ou 2%, en 2012, ce qui reflète l'incidence combinée d'un profit de 3,2 millions \$ sur la vente de prêts hypothécaires commerciaux de 85,2 millions \$ au cours de l'exercice, annulé en partie par la baisse des revenus tirés des transactions de change découlant de la stabilité relative du marché du change.

Les pertes sur prêts ont baissé considérablement de 19,7 millions \$, ou 87%, pour s'établir à 3,0 millions \$ en 2012, en comparaison de 22,7 millions \$ en 2011. Cette amélioration tient compte de l'incidence des règlements favorables et des ajustements aux provisions cumulatives individuelles et de la grande qualité de l'ensemble des portefeuilles de prêts, comme en témoigne le niveau considérablement plus bas de prêts douteux.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,4 million \$, passant de 30,2 millions \$ en 2011 à 31,6 millions \$ en 2012. La hausse des salaires et des avantages du personnel, des frais de recrutement et des coûts de location liés aux investissements dans la force de vente et le perfectionnement des membres de la direction est le principal facteur de l'augmentation globale en 2012.

La contribution du secteur B2B Banque au résultat net ajusté a été de 49,6 millions \$ pour l'exercice 2012, une hausse de 7,5 millions \$, ou 18%, par rapport à 42,1 millions \$ à l'exercice 2011. Le résultat net présenté pour 2012 a été de 49,5 millions \$ en comparaison de 40,9 millions \$ en 2011.

Le revenu total a augmenté de 51,4 millions \$, ou 41%, pour s'établir à 178,2 millions \$ en 2012, en comparaison de 126,7 millions \$ en 2011, du fait essentiellement des acquisitions stratégiques des sociétés MRS et de la Fiducie AGF réalisées par B2B Banque. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 25,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation considérable des portefeuilles de prêts et de dépôts de B2B Banque d'un exercice à l'autre. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par le rétrécissement des marges sur les portefeuilles de dépôts de B2B Banque. Les autres revenus se sont accrus, pour s'établir à 34,6 millions \$, ce qui s'explique essentiellement par la contribution de 26,2 millions \$ découlant des frais de comptes d'investissement des sociétés MRS. Le profit d'acquisition et l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ont totalisé 23,8 millions \$ en 2012, en raison principalement de la répartition préliminaire du prix d'achat de la Fiducie AGF.

La provision pour pertes sur prêts a augmenté, passant de 4,3 millions \$ en 2011 à 6,0 millions \$ en 2012. Compte non tenu des pertes sur prêts de 3,1 millions \$

associées aux portefeuilles de prêts de la Fiducie AGF, les pertes sur prêts ont baissé de 32%, ou 1,4 million \$, signe de la qualité sous-jacente des portefeuilles de prêts de B2B Banque.

Comme l'illustre le tableau connexe, les frais autres que d'intérêt ont totalisé 106,1 millions \$ en 2012, contre 64,0 millions \$ en 2011. Compte non tenu des dépenses d'exploitation courantes de 30,1 millions \$ des sociétés MRS et de celles de 8,3 millions \$ de la Fiducie AGF, l'augmentation de 3,7 millions \$, ou 6%, d'un exercice à l'autre des frais autres que d'intérêt découle principalement de l'incidence du nombre accru d'employés requis pour soutenir la croissance de l'activité commerciale non liée aux acquisitions et l'amélioration des niveaux de service. Les frais liés aux transactions et d'intégration inclus dans les frais liés aux regroupements d'entreprises et autres du tableau connexe ont totalisé 22,0 millions \$ pour 2012, dont 19,0 millions \$ étaient liés aux sociétés MRS et 3,0 millions \$ à la Fiducie AGF, par rapport à 1,3 million \$ il y a un an. En 2012, les frais liés aux transactions et d'intégration se rapportaient principalement à la conversion des systèmes de TI, aux frais juridiques et aux frais de communication, ainsi qu'aux indemnités de départ et aux autres coûts de transaction.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, la contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux au résultat net a augmenté, pour atteindre 8,5 millions \$, par rapport à 6,3 millions \$ en 2011.

Le revenu total est passé de 56,4 millions \$ en 2011 à 59,9 millions \$ en 2012, une hausse de 6% attribuable aux frais de souscription et au revenu de négociation plus élevés, qui a été en partie contrebalancée par le recul du revenu de services de courtage aux particuliers résultant du ralentissement de l'activité au cours de l'exercice. Les conditions de marché, bien qu'elles se soient améliorées par rapport à celles de 2011, sont demeurées difficiles

en 2012, étant donné que l'incertitude à l'égard du marché obligataire a persisté et que les investissements dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation ont été entravés.

La légère augmentation de 0,5 million \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 48,4 millions \$ en 2012, est attribuable à la hausse des provisions pour la rémunération liée à la performance contrebalancée en partie par les initiatives de contrôle des coûts.

Le secteur Autres a inscrit une contribution négative au résultat net de 25,3 millions \$ pour l'exercice 2012, comparativement à une contribution négative de 26,3 millions \$ pour l'exercice 2011. Compte non tenu d'une indemnité de 5,5 millions \$ (nette d'impôts) au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement, la contribution négative ajustée au résultat net en 2011 a été de 20,9 millions \$.

Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, pour s'établir à un montant négatif de 14,4 millions \$ en 2012, par rapport à un montant négatif de 28,7 millions \$ en 2011, reflétant le positionnement avantageux sur le marché ainsi que certains ajustements au prix de transfert intersectoriel apportés au début de 2012. Les autres revenus se sont élevés à 4,8 millions \$ en 2012, en comparaison de 5,6 millions \$ en 2011 et étaient essentiellement attribuables aux activités de trésorerie.

Les frais autres que d'intérêt présentés dans le tableau connexe ont augmenté de 14,2 millions \$, pour atteindre 29,4 millions \$ à l'exercice 2012. Cette augmentation découle en grande partie de la hausse des coûts des régimes de retraite et des charges au titre des avantages du personnel liés aux programmes d'assurance collective, et de celle des honoraires pour services professionnels liés au projet en cours visant l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes selon Bâle II, ainsi que d'autres projets de conformité à la réglementation. En 2011, les frais liés aux transactions et d'intégration, inclus dans les frais liés aux regroupements d'entreprises et autres du tableau connexe, concernaient une indemnité de 7,7 millions \$ au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement.

FAITS SAILLANTS DE 2012

- Résultat net de 140,5 millions \$, en hausse de 14 %, rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 12,1 % et résultat dilué par action de 4,98 \$
- Augmentation importante de 21 % des portefeuilles de prêts d'un exercice à l'autre
- Qualité du crédit excellente, comme en témoigne la baisse de 35 % des pertes sur prêts d'un exercice à l'autre, qui se sont établies à 33,0 millions \$
- Acquisition des sociétés MRS et de la Compagnie de Fiducie AGF et émissions d'actions ordinaires d'un montant de 182 millions \$
- Compte non tenu des éléments d'ajustement :
 - Résultat net ajusté de 140,7 millions \$, en hausse de 8 % d'un exercice à l'autre
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 12,0 %
 - Résultat dilué par action ajusté de 4,98 \$, une augmentation de 0,05 \$ par rapport à 4,93 \$ il y a un an

TABLEAU 1 RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages)

	2012	2011	2010 ⁽¹⁾	VARIATION 12 / 11
Revenu net d'intérêt	531 028 \$	504 485 \$	496 421 \$	5 %
Autres revenus	265 615	233 862	241 025	14
Revenu total	796 643	738 347	737 446	8
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	23 795	–	–	s. o.
Provisions pour pertes sur prêts	33 000	51 080	68 000	(35)
Frais autres que d'intérêt	604 463	530 111	504 236	14
Résultat avant impôts sur le résultat	182 975	157 156	165 210	16
Impôts sur le résultat	42 467	33 439	42 269	27
Résultat net	140 508	123 717	122 941	14
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	12 768	12 436	12 122	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	127 740 \$	111 281 \$	110 819 \$	15 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	25 634	23 924	23 921	
dilué	25 652	23 943	23 937	
Résultat par action				
de base	4,98 \$	4,65 \$	4,63 \$	7 %
dilué	4,98 \$	4,65 \$	4,63 \$	7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽²⁾	12,1 %	12,2 %	11,5 %	
Mesures ajustées				
Résultat net ajusté ⁽²⁾	140 660 \$	130 383 \$	122 941 \$	8 %
Résultat dilué par action ajusté ⁽²⁾	4,98 \$	4,93 \$	4,63 \$	1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽²⁾	12,0 %	12,9 %	11,5 %	
Ratio d'efficacité ajusté ⁽²⁾	73,1 %	70,6 %	68,4 %	

[1] Conformément aux PCGR-C antérieurs.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et a ajusté les résultats selon les PCGR pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base ajustée et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les éléments d'ajustement présentés ci-après concernent essentiellement les coûts et les revenus liés aux regroupements d'entreprises récents de la Banque. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 77.

TABLEAU 7

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT, APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	SECTEUR D'ACTIVITÉ	2012	2011	2010 ⁽¹⁾
Incidence sur le résultat net				
Résultat net comme présenté		140 508 \$	123 717 \$	122 941 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat ⁽²⁾				
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis				
Profit d'acquisition	B2B Banque	(16 382)	-	-
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	B2B Banque	400	-	-
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽³⁾				
Frais liés à la transaction et à l'intégration des sociétés MRS	B2B Banque	13 936	1 201	-
Frais liés à la transaction et à l'intégration de la Fiducie AGF	B2B Banque	2 198	-	-
Indemnité au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution de fonds communs de placement	Autres	-	5 465	-
		152	6 666	-
Résultat net ajusté ⁽²⁾		140 660 \$	130 383 \$	122 941 \$
Incidence sur le résultat dilué par action				
Résultat dilué par action comme présenté		4,98 \$	4,65 \$	4,63 \$
Éléments d'ajustement ⁽²⁾				
		-	0,28	-
Résultat dilué par action ajusté ⁽²⁾		4,98 \$	4,93 \$	4,63 \$

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Également intitulés frais liés aux transactions et d'intégration.

PERFORMANCE FINANCIÈRE 2012

Le tableau ci-après présente les objectifs définis par la direction pour l'exercice 2012, ainsi que la performance de la Banque pour ce même exercice. La performance réelle pour 2012 comprend les résultats des activités des sociétés MRS depuis le 16 novembre 2011 et ceux de la Fiducie AGF depuis son acquisition, soit le 1^{er} août 2012. Elle exclut toutefois les éléments d'ajustement liés à l'acquisition des sociétés MRS et à celle de la Fiducie AGF, qui sont présentés en détail à la rubrique « Éléments d'ajustement » ci-dessus.

La Banque a atteint ses objectifs de 2012 en matière de croissance des revenus, de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté et de résultat dilué par action ajusté et a affiché, pour un sixième exercice d'affilée, une rentabilité record.

Ce rendement global satisfaisant s'explique, en partie, par l'augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à la solide croissance interne et à l'accroissement lié aux acquisitions des volumes de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre. L'augmentation des autres revenus tirés des comptes d'investissement des sociétés MRS ainsi que l'excellente qualité du crédit du portefeuille de prêts de la Banque au cours de l'exercice ont également considérablement contribué à l'atteinte des objectifs.

TABLEAU 8

INDICATEURS DE PERFORMANCE 2012

(compte non tenu des éléments d'ajustement)

	OBJECTIFS DE 2012	RÉSULTATS DE 2012
Croissance des revenus	> 5 %	8 %
Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾	73 % à 70 %	73,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	11,0 % à 13,5 %	12,0 %
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾	4,80 \$ à 5,40 \$	4,98 \$

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2013

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES – BREF SURVOL

Selon la direction, comme les États-Unis et l'Europe continuent de faire face à des défis importants, la croissance de l'économie mondiale, calculée selon le produit intérieur brut (PIB), pourrait ralentir, pour s'établir à un taux d'environ 1,8% au Canada en 2012. La direction s'attend donc à ce que les taux d'intérêt se maintiennent à leurs creux historiques avantageux pour les consommateurs en 2013, de sorte que la consommation devrait continuer de croître et les investissements, de diminuer à court terme.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE EN 2013

Le tableau qui suit présente les objectifs de la Banque pour 2013.

TABLEAU 9
OBJECTIFS FINANCIERS 2013
(compte non tenu des éléments d'ajustement)

	RÉSULTATS DE 2012	OBJECTIFS DE 2013 ⁽²⁾
Croissance des revenus	8 %	> 5 %
Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾	73,1 %	72,5 % à 69,5 %
Résultat net ajusté (en millions de dollars canadiens) ⁽¹⁾	140,7\$	145,0\$ à 165,0\$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	12,0 %	10,5 % à 12,5 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	s. o.	> 7,0 %

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les objectifs pour 2013 ne tiennent pas compte des éléments d'ajustement et doivent être lus avec les paragraphes suivants sur les hypothèses clés.

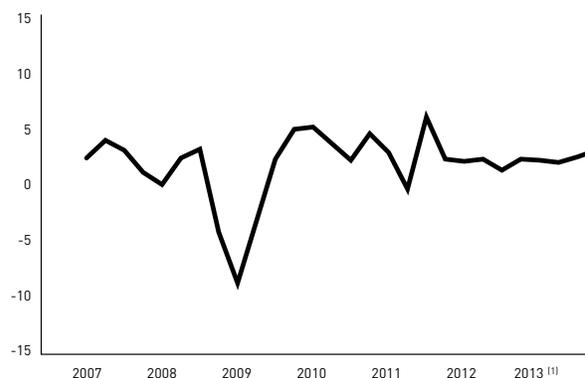
Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque

Les hypothèses suivantes représentent les éléments les plus importants qui ont été pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques et des objectifs financiers de la Banque. Les objectifs de la Banque ne constituent pas une ligne directrice et sont fondés sur certaines hypothèses clés relatives à la planification. En outre, l'incertitude à l'égard des modifications possibles de normes comptables et des changements potentiels à la réglementation pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des objectifs de la direction. D'autres facteurs, comme ceux qui figurent aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent rapport de gestion pourraient également faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement de ces objectifs.

Outre les perspectives économiques globales pour 2013 mentionnées précédemment, la direction croit que les facteurs suivants seront sous-jacents à ses perspectives financières pour 2013 :

- Maintien d'une bonne croissance interne, en particulier dans nos activités commerciales
- Légère réduction des portefeuilles acquis
- Stabilisation des marges comprimées en 2013
- Maintien des stratégies visant la croissance et la diversification des autres revenus

CROISSANCE DU PIB RÉEL AU CANADA
(variation en pourcentage d'un trimestre à l'autre du PIB réel à des taux annuels)



Source: Statistique Canada
(1) Prévisions de VMBL Recherche économique

- Augmentation des provisions pour pertes sur prêts, comparativement aux faibles niveaux de 2012, notamment en raison de l'acquisition des portefeuilles de la Fiducie AGF
- Ralentissement continu du marché de l'habitation, mais aucune correction majeure
- Contrôle rigoureux des dépenses
- Augmentation continue des coûts liés à la réglementation afin de se conformer au resserrement des exigences en matière de réglementation
- Parachèvement de l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF à la fin de 2013, et réalisation de synergies additionnelles en 2014
- Incidence dilutive des émissions d'actions ordinaires réalisées en 2012 sur un exercice complet

Ces objectifs ne tiennent pas compte des coûts d'intégration prévus liés aux acquisitions des sociétés MRS et de la Fiducie AGF et de l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, comme il est mentionné à la rubrique « Incidence financière de l'acquisition de la Fiducie AGF » à la page 38 du présent rapport de gestion.

En outre, en raison du resserrement des exigences en matière de fonds propres réglementaires qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2013, la direction continuera de se concentrer sur son approche prudente en matière de gestion du capital et de tirer parti de ses initiatives d'optimisation du capital de façon à maintenir un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III supérieur à 7 %.

ACQUISITIONS

ACQUISITION DES SOCIÉTÉS MRS

Le 16 novembre 2011, la Banque et la Corporation financière Mackenzie ont conclu une entente en vertu de laquelle B2B Banque, filiale de la Banque Laurentienne, a fait l'acquisition de 100 % des sociétés MRS dans le cadre d'une transaction d'achat d'actions, pour une contrepartie au comptant de 198,7 millions \$. La transaction rehausse la gamme de produits de B2B Banque et sa position de leader dans l'offre de produits de prêts et de dépôts aux conseillers financiers, étant donné que MRS est l'un des principaux fournisseurs de services de gestion des comptes d'investissement à ce groupe.

À la date d'acquisition, l'inclusion des actifs et des passifs des sociétés MRS a ajouté 333,1 millions \$ aux prêts et 725,5 millions \$ aux dépôts au bilan de la Banque. L'augmentation de 20,8 milliards \$ des actifs administrés touche surtout les actifs liés aux REER autogérés. La note 29 des états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements sur cette acquisition.

L'acquisition des sociétés MRS, après onze mois et demi, génère déjà d'excellents résultats et contribue à diversifier davantage les revenus, comme en témoigne l'augmentation des autres revenus et des actifs administrés. En 2012, compte non tenu des éléments d'ajustement, les sociétés MRS ont contribué à hauteur d'environ 7,5 millions \$ au résultat net de la Banque.

À la date d'acquisition, il a été estimé que les frais d'intégration et de conversion totaliseraient 38,0 millions \$, dont un tiers aurait trait aux investissements dans les nouveaux systèmes de TI. La Banque a comptabilisé un montant de 25,1 millions \$ au titre de ces coûts en 2012 et prévoit que le budget du projet sera respecté. De plus, l'intégration des sociétés MRS progresse comme prévu, des étapes jalons importantes de la conversion des systèmes et du processus d'intégration des clients ont été franchies, et des synergies de coûts connexes ont déjà été réalisées.

ACQUISITION DE LA FIDUCIE AGF

Le 1^{er} août 2012, B2B Banque a acquis la totalité de la Fiducie AGF dans le cadre d'une transaction d'achat d'actions, pour une contrepartie au comptant équivalant à la valeur comptable nette de la société à la date de clôture, qui était d'environ 246,3 millions \$. L'entente prévoit également le versement d'une contrepartie éventuelle d'au plus 20,0 millions \$ sur cinq ans si la qualité du crédit respecte certains critères.

La Fiducie AGF offre des CPG, des dépôts à terme, des prêts à l'investissement et des prêts garantis par des biens immobiliers par l'entremise de quelque 20 500 conseillers financiers et 1 050 courtiers hypothécaires à l'échelle du pays. À la date d'acquisition, l'inclusion des actifs et des passifs de la Fiducie AGF a permis d'accroître les prêts de 3,2 milliards \$ et les dépôts de 2,8 milliards \$ au bilan consolidé de la Banque.

La Banque a fait l'acquisition de la Fiducie AGF afin de la regrouper avec B2B Banque dans le but de renforcer sa position à titre de fournisseur de produits et services bancaires destinés à la communauté des conseillers financiers canadiens, d'accroître sa rentabilité et d'améliorer sa diversification géographique.

Compte tenu de cette transaction, la Banque a conclu un placement privé d'actions ordinaires avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ, pour un produit net totalisant 115,0 millions \$.

Après seulement trois mois, l'acquisition de la Fiducie AGF est déjà positive pour les résultats de la Banque. L'intégration de la majorité des fonctions de soutien de l'entreprise est achevée. En 2013, lorsque l'intégration des sociétés MRS sera finalisée, la Banque concentrera graduellement ses efforts sur l'intégration des activités de la Fiducie AGF à celles de B2B Banque, afin d'optimiser les avantages que la Banque et ses clients pourront en tirer. Le total des coûts d'intégration et de conversion devrait se situer environ entre 30,0 millions \$ et 35,0 millions \$, dont un montant de 3,0 millions \$ a été engagé en 2012.

En 2012, compte non tenu des éléments d'ajustement, la Fiducie AGF a accru le résultat net de la Banque d'environ 7,3 millions \$.

Incidence financière de l'acquisition de la Fiducie AGF

Selon les IFRS, la répartition préliminaire du prix d'achat (la différence entre le prix d'achat et la juste valeur des actifs et des passifs de la Fiducie AGF) a donné lieu à un profit d'acquisition avant impôts de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ après impôts), la juste valeur nette estimée des actifs acquis et des passifs pris en charge étant supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de la prime nette requise pour refléter les taux du marché en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été en partie contrebalancée par la juste valeur estimée de la contrepartie éventuelle évaluée initialement à 5,9 millions \$. La répartition du prix d'achat repose sur les meilleures estimations de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie éventuelle à la date d'acquisition qui ont été faites par la direction.

La partie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis comptabilisée comme étant une partie du profit d'acquisition au quatrième trimestre 2012 sera amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis. Le tableau ci-après présente l'incidence prévue qui en découle sur les résultats futurs comme présentés de la Banque, qui sera toutefois exclue des résultats ajustés.

TABLEAU 10

**SOMMAIRE DU PROFIT D'ACQUISITION ET DE L'INCIDENCE PRÉVUE
DE L'AMORTISSEMENT DE LA PRIME NETTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ACQUIS**

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	PROFIT D'ACQUISITION	INCIDENCE PRÉVUE DE L'AMORTISSEMENT DE LA PRIME NETTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ACQUIS					
	2012	2012 ⁽¹⁾	2013	2014	2015	2016 à 2022	TOTAL
Prime nette sur les instruments financiers acquis	30 236 \$	(541) \$	(4 533) \$	(5 848) \$	(6 025) \$	(13 289) \$	(30 236) \$
Contrepartie éventuelle	(5 900)	-	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) du résultat avant impôts sur le résultat	24 336	(541)	(4 533)	(5 848)	(6 025)	(13 289)	(30 236)
Impôts sur le résultat (recouvrement)	7 954	(141)	(1 192)	(1 539)	(1 585)	(3 497)	(7 954)
Augmentation (diminution) du résultat net	16 382 \$	(400) \$	(3 341) \$	(4 309) \$	(4 440) \$	(9 792) \$	(22 282) \$

(1) Amortissement réel comptabilisé en 2012.

Le calendrier de renversement ci-dessus pourrait être revu pour tenir compte des modifications à la durée résiduelle prévue des instruments financiers acquis, compte tenu des remboursements anticipés réels et des autres variations des

flux de trésorerie prévus. De plus, les modifications futures de la juste valeur estimée de la contrepartie éventuelle pourraient se répercuter sur le résultat.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

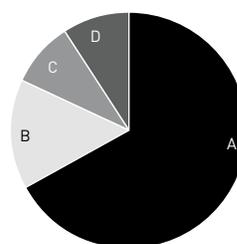
Le résultat net a atteint 140,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,98 \$, pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, par rapport à 123,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,65 \$, en 2011. Le résultat net ajusté a connu une hausse de 8 % d'un exercice à l'autre, pour atteindre 140,7 millions \$, en comparaison de 130,4 millions \$ en 2011, tandis que le résultat net dilué par action ajusté a augmenté de 0,05 \$, pour s'établir à 4,98 \$, comparativement à un résultat dilué par action de 4,93 \$ en 2011.

La contribution des sociétés MRS et de la Fiducie AGF a alimenté la croissance du résultat de la Banque en 2012. Le résultat généré par les entreprises acquises, combiné à la croissance interne, mais compte non tenu des éléments d'ajustement, a plus que compensé la compression des marges attribuable au contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt au cours de l'exercice.

REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté de 58,3 millions \$, ou 8 %, pour atteindre 796,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, comparativement à 738,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. La contribution des sociétés MRS au revenu total s'est élevée à 40,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, et celle de la Fiducie AGF, à 20,0 millions \$, ces acquisitions stratégiques ayant accéléré la croissance des revenus de la Banque en 2012. Le revenu net d'intérêt a connu une hausse de 5 %, s'élevant à 531,0 millions \$, tandis que les autres revenus ont augmenté de 14 %, s'établissant à 265,6 millions \$, tel qu'il est présenté ci-après.

COMPOSITION DU REVENU TOTAL (en pourcentage)



A. REVENU NET D'INTÉRÊT	67 %
B. FRAIS ET COMMISSIONS SUR PRÊTS ET DÉPÔTS	15 %
C. REVENUS LIÉS AUX MARCHÉS FINANCIERS ⁽¹⁾	9 %
D. AUTRES	9 %

(1) Incluant les revenus tirés des activités de courtage et les revenus de trésorerie et de marchés financiers.

REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt a augmenté, pour atteindre 531,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, comparativement à 504,5 millions \$ en 2011. Cette augmentation est surtout attribuable à l'accroissement soutenu des volumes de prêts et de dépôts de la Banque d'un exercice à l'autre, respectivement de 1,2 milliard \$ et de 0,5 milliard \$, découlant de la croissance interne, ainsi qu'aux prêts de 3,5 milliards \$ et aux dépôts de 3,5 milliards \$ obtenus dans le cadre de l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF. Ces facteurs de croissance ont été en partie contrebalancés par une diminution de 13 points de base de la marge nette d'intérêt d'un exercice à l'autre, qui est passée de 1,82 % en 2011 à 1,69 % en 2012, comme il est précisé dans le tableau 12. La compression de la marge nette d'intérêt est imputable au contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt au cours de l'exercice et à l'aplatissement de la

courbe de rendement qui s'est répercuté sur les profits tirés des dépôts à faibles coûts et le financement par capital ainsi qu'aux niveaux toujours élevés de liquidités, ces facteurs ayant été compensés en partie par les prêts à marge plus élevée acquis. Le tableau 11 présente un sommaire du revenu net d'intérêt.

La Banque utilise des dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Au cours de l'exercice 2012, les swaps de taux d'intérêt ont généré des revenus de 59,2 millions \$ et contrebalancé en partie la baisse du revenu d'intérêt sur les portefeuilles de

prêts à taux variable, qui était attribuable au contexte de faibles taux d'intérêt. Selon les fluctuations des taux d'intérêt et selon la composition des portefeuilles sur le plan de la durée et des types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut varier de manière substantielle. La Banque a recours à des modèles pour quantifier l'incidence potentielle de divers scénarios de taux sur les revenus futurs et sur les capitaux propres, comme il est décrit à la rubrique « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 66 du présent rapport de gestion.

TABLEAU 11
ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

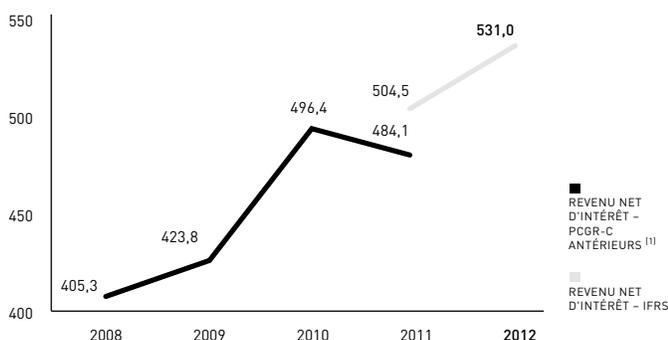
	2012				2011			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
Actif								
Trésorerie et valeurs mobilières	19,4%	6 106 815 \$	77 468 \$	1,27%	19,9%	5 524 512 \$	79 336 \$	1,44%
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2,8	892 200	9 098	1,02	2,8	767 328	8 697	1,13
Prêts								
Personnels	20,6	6 487 719	309 334	4,77	20,4	5 653 917	278 056	4,92
Hypothécaires résidentiels	40,2	12 637 878	490 708	3,88	40,6	11 296 315	474 897	4,20
Hypothécaires commerciaux	7,7	2 418 315	115 907	4,79	8,0	2 210 288	115 035	5,20
Commerciaux et autres	7,0	2 194 881	89 814	4,09	6,9	1 916 815	86 135	4,49
Dérivés	-	-	59 240	-	-	-	61 345	-
Autres actifs	2,3	726 727	-	-	1,4	399 122	-	-
Total - actif	100,0%	31 464 535 \$	1 151 569 \$	3,66%	100,0%	27 768 297 \$	1 103 501 \$	3,97%
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et sur préavis		7 896 765 \$	70 093 \$	0,89%		7 081 569 \$	66 654 \$	0,94%
Dépôts à terme		14 113 459	375 553	2,66		12 776 035	377 809	2,96
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat		1 927 419	1 176	0,06		1 783 774	2 236	0,13
Acceptations		218 879	-	-		181 788	-	-
Autres passifs		571 010	-	-		524 624	-	-
Dette liée aux activités de titrisation		5 153 686	163 880	3,18		4 072 629	140 743	3,46
Dette subordonnée		250 445	9 839	3,93		276 671	11 574	4,18
Capitaux propres		1 332 872	-	-		1 071 207	-	-
Total - passif et capitaux propres		31 464 535 \$	620 541 \$	1,97%		27 768 297 \$	599 016 \$	2,15%
Revenu net d'intérêt			531 028 \$	1,69%			504 485 \$	1,82%

TABLEAU 12
ANALYSE DE LA VARIATION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

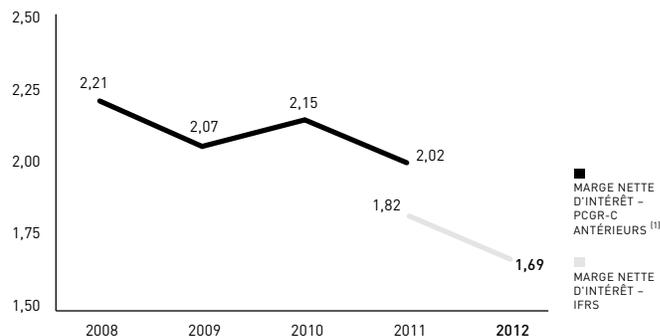
	2012 / 2011		
	Augmentation (diminution) en raison de la variation		
	DU VOLUME MOYEN	DU TAUX MOYEN	VARIATION NETTE
Actif	34 490 \$	13 578 \$	48 068 \$
Passif	35 378	(56 903)	(21 525)
Revenu net d'intérêt	69 868 \$	(43 325) \$	26 543 \$

REVENU NET D'INTÉRÊT (en millions de dollars canadiens)



(1) La différence entre les PCGR-C antérieurs et les IFRS est principalement attribuable à la différence de traitement comptable des opérations de titrisation. Voir la note 30 des états financiers consolidés annuels pour plus de renseignements.

MARGE NETTE D'INTÉRÊT (en pourcentage de l'actif moyen)



(1) La différence entre les PCGR-C antérieurs et les IFRS est principalement attribuable à la différence de traitement comptable des opérations de titrisation. Voir la note 30 des états financiers consolidés annuels pour plus de renseignements.

AUTRES REVENUS

Les autres revenus ont augmenté, pour atteindre 265,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, comparativement à 233,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Cette augmentation tient compte d'une contribution de 26,2 millions \$ aux autres revenus attribuable à l'acquisition des sociétés MRS, revenus liés en grande partie aux frais des comptes d'investissement.

Les frais et commissions sur les prêts et les dépôts ont augmenté de 4 %, s'élevant à 120,0 millions \$ pour l'exercice 2012, comparativement à 115,0 millions \$ pour l'exercice 2011, du fait surtout de l'accroissement des frais de service sur les dépôts, tandis que les commissions sur les prêts ont légèrement baissé d'un exercice à l'autre. Les revenus tirés des services de cartes ont également contribué à l'augmentation, les frais et les volumes de transactions ayant été plus élevés.

Les revenus tirés des activités de courtage ont enregistré une hausse de 13 %, passant de 48,4 millions \$ à l'exercice 2011 à 54,8 millions \$ à l'exercice 2012. Malgré les conditions de marché très difficiles pour les activités de négociation et de souscription au cours de l'exercice, le ralentissement des activités sur les marchés des titres à revenu fixe et des actions de sociétés à petite capitalisation s'étant poursuivi, les revenus ont relativement progressé d'un exercice à l'autre.

Les revenus tirés des régimes enregistrés autogérés se sont considérablement accrus de 21,8 millions \$, pour atteindre 29,1 millions \$ à l'exercice 2012, en comparaison de 7,3 millions \$ à l'exercice 2011. Cet accroissement résulte de l'acquisition stratégique des sociétés MRS, qui a permis à la Banque d'augmenter ses revenus et d'élargir son réseau de distribution tout en diversifiant la composition de ses revenus.

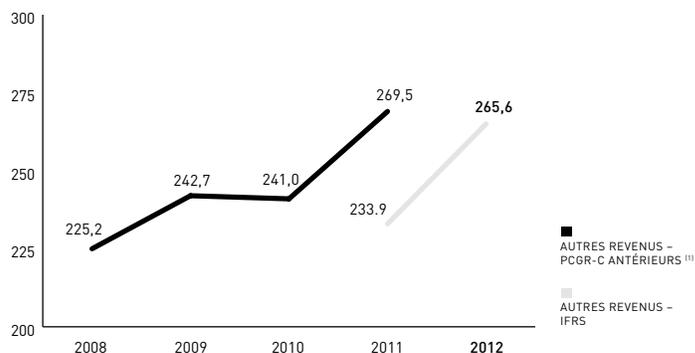
Les revenus tirés des fonds communs de placement ont augmenté de 4 %, s'établissant à 18,0 millions \$ pour l'exercice 2012, comparativement à 17,3 millions \$ pour l'exercice 2011. Au cours de l'exercice, les ventes de fonds communs de placement et les actifs administrés ont enregistré une hausse, grâce aux efforts continus de la Banque. En outre, en janvier 2012, la Banque a commencé à distribuer, à titre de principal distributeur, une série privilégiée de fonds communs

de placement BLC-Mackenzie dans son réseau de succursales du Québec, ouvrant la voie à la croissance future de cette source de revenus.

Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont diminué de 3,4 millions \$, pour s'établir à 17,5 millions \$ à l'exercice 2012, en comparaison de 20,9 millions \$ à l'exercice 2011. Ce recul découlait essentiellement de la baisse des revenus tirés des marchés de change attribuable aux taux relativement plus stables, qui a plus que contrebalancé la hausse des revenus tirés des produits structurés, tandis que la contribution des autres activités de trésorerie, comme la gestion des liquidités secondaires, est demeurée presque inchangée d'un exercice à l'autre. En 2011, les résultats avaient également été avantagés par un profit de 1,3 million \$ lié à la couverture des activités de titrisation. Des renseignements additionnels sur le portefeuille de valeurs mobilières de la Banque figurent à la note 5 des états financiers consolidés annuels.

Les revenus d'assurance crédit sont générés principalement par les programmes d'assurance liés aux prêts déboursés par la Banque pour lesquels les primes connexes sont présentées au montant net des réclamations. Ces revenus ont

AUTRES REVENUS (en millions de dollars canadiens)



(1) La différence entre les PCGR-C antérieurs et les IFRS est principalement attribuable à la différence de traitement comptable des opérations de titrisation. Voir la note 30 des états financiers consolidés annuels pour plus de renseignements.

TABLEAU 13
AUTRES REVENUS

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011	2010 ⁽¹⁾	VARIATION 12/11
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais de service sur les dépôts	57 226\$	53 809\$	54 172\$	6%
Commissions sur prêts	37 788	38 542	38 985	(2)
Revenus tirés des services de cartes	24 939	22 655	20 543	10
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	119 953	115 006	113 700	4
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	54 806	48 429	52 934	13
Revenus tirés de régimes enregistrés autogérés	29 079	7 253	8 680	301
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	18 026	17 308	15 012	4
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	17 531	20 938	18 035	(16)
Revenus d'assurance crédit	15 529	18 591	17 785	(16)
Autres	10 691	6 337	8 883	69
Revenus de titrisation	–	–	5 996	s. o.
Sous-total – autres	145 662	118 856	127 325	23
Total – autres revenus	265 615\$	233 862\$	241 025\$	14%

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

baissé de 3,1 millions \$, pour s'établir à 15,5 millions \$ à l'exercice 2012, par rapport à 18,6 millions \$ à l'exercice 2011, en raison surtout du volume élevé de réclamations qui a plus que contrebalancé l'augmentation des primes, compte tenu de l'accroissement du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels.

PROFIT D'ACQUISITION ET AMORTISSEMENT DE LA PRIME NETTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ACQUIS

Un profit d'acquisition et l'amortissement qui a suivi de la prime nette sur les instruments financiers acquis ont totalisé 23,8 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Ceci comprend un profit avant impôts de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ après impôts) lié au prix d'achat de la Fiducie AGF, contrebalancé légèrement par l'amortissement de 0,5 million \$ de la prime nette sur ces instruments financiers acquis. Voir la rubrique « Incidence financière de l'acquisition de la Fiducie AGF » à la page 38 pour plus de précisions sur ces éléments.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts s'est élevée à 33,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, en comparaison de 51,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, une baisse considérable de 18,1 millions \$, ou 35 %, d'un exercice à l'autre, malgré la solide augmentation du portefeuille de prêts de la Banque et des pertes sur prêts de 3,1 millions \$ associées aux portefeuilles de prêts de la Fiducie AGF. Ce niveau très bas de pertes reflète la qualité toujours excellente des portefeuilles de prêts de la Banque et les améliorations marquées dans les portefeuilles commerciaux d'un exercice à l'autre. En 2012, les pertes ont représenté 0,14 % des prêts et des acceptations moyens, en baisse comparativement à 0,24 % en 2011. Bien que la Banque ait été avantagée par les conditions de crédit favorables en 2012, elle continue de faire preuve de prudence dans la conjoncture économique incertaine actuelle et surveille de près son portefeuille de prêts, en portant une attention particulière au portefeuille acquis récemment de la Fiducie AGF. Le tableau ci-dessous présente les provisions pour pertes sur prêts de 2010 à 2012.

TABLEAU 14
PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2012	2011	2010 ⁽¹⁾
Prêts personnels	25 328\$	23 341\$	31 460\$
Prêts hypothécaires résidentiels	3 454	113	3 486
Prêts hypothécaires commerciaux	1 527	17 404	8 729
Prêts commerciaux et autres	2 691	10 222	24 325
Total – provisions pour pertes sur prêts	33 000\$	51 080\$	68 000\$
En % du portefeuille moyen de prêts et d'acceptations	0,14%	0,24%	0,40%

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 604,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, comparativement à 530,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration de 22,0 millions \$ engagés en 2012 et de 9,0 millions \$ engagés en 2011, et des dépenses d'exploitation courantes de 30,1 millions \$ des sociétés MRS et de celles de 8,3 millions \$ de la Fiducie AGF, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 23,0 millions \$, ou 4 %, d'un exercice à l'autre.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 38,0 millions \$ en comparaison de ceux de l'exercice clos le 31 octobre 2011, pour atteindre 320,6 millions \$. L'augmentation de l'effectif par suite de l'acquisition des sociétés MRS et, dans une moindre mesure, de celle de la Fiducie AGF au quatrième trimestre 2012, représentait 20,4 millions \$, ou 54 %, de cette augmentation. La hausse régulière des salaires, de la rémunération variable et des indemnités de départ, ainsi que celle des coûts des régimes de retraite et des charges liées à certains régimes d'assurance collective ont également contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté de 11,7 millions \$, pour atteindre 152,9 millions \$, comparativement à 141,2 millions \$ pour l'exercice clos

le 31 octobre 2011, ce qui s'explique principalement par les coûts de location et de TI plus élevés liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF et par la superficie en pieds carrés plus importante des locaux loués. L'accroissement des coûts de TI découlant de la croissance continue des activités et celui de la charge d'amortissement associée aux projets de développement de TI achevés sont également des facteurs qui ont contribué à cette augmentation.

Les autres frais autres que d'intérêt ont augmenté de 11,7 millions \$, pour s'établir à 108,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, en comparaison de 97,3 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Compte non tenu de l'incidence des acquisitions en 2012, les autres frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,5 million \$ en comparaison de ceux de l'exercice précédent.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 se sont élevés à 22,0 millions \$, dont 19,0 millions \$ étaient liés aux sociétés MRS et 3,0 millions \$ à la Fiducie AGF, comparativement à 9,0 millions \$ il y a un an. En 2012, les frais liés aux transactions et d'intégration se rapportaient principalement à la conversion des systèmes de TI, aux frais juridiques et aux frais de communication liés à l'intégration des sociétés MRS, ainsi qu'aux indemnités de départ et aux autres coûts de transaction associés à

TABLEAU 15
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2012	2011	2010 ⁽¹⁾	VARIATION 12/11
Salaires et avantages du personnel				
Salaires	214 154 \$	192 119 \$	181 040 \$	
Avantages du personnel	64 033	55 857	55 795	
Rémunération liée à la performance	42 416	34 654	39 129	
Sous-total – salaires et avantages du personnel	320 603	282 630	275 964	13 %
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	58 319	54 234	52 108	
Loyers et impôts fonciers	44 324	40 101	37 731	
Amortissement	43 433	39 967	35 987	
Entretien et réparation	5 037	5 460	5 271	
Services publics	1 485	1 461	1 355	
Autres	321	(11)	88	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	152 919	141 212	132 540	8 %
Autres				
Honoraires et commissions	25 813	24 667	21 700	
Publicité et développement des affaires	23 087	20 620	22 089	
Taxes et assurances	21 293	16 999	16 518	
Communications et frais de déplacement	20 834	19 582	19 037	
Articles de bureau et publications	6 232	5 975	5 962	
Recrutement et formation	3 108	3 448	4 591	
Autres	8 577	5 972	5 835	
Sous-total – autres	108 944	97 263	95 732	12 %
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽²⁾	21 997	9 006	–	144 %
Total – frais autres que d'intérêt	604 463 \$	530 111 \$	504 236 \$	14 %
En % du revenu total (ratio d'efficacité) ⁽³⁾	75,9 %	71,8 %	68,4 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité ajusté) ⁽³⁾	73,1 %	70,6 %	68,4 %	

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF et à l'indemnité au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement.

(3) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

l'acquisition de la Fiducie AGF. Un montant additionnel de 6,1 millions \$ des dépenses des sociétés MRS a été capitalisé, étant donné que B2B Banque a investi pour développer l'infrastructure de TI et mettre à niveau le système de gestion des comptes des courtiers qui a été acquis. Il y a un an, les frais liés aux transactions et d'intégration comprenaient essentiellement une indemnité de 7,7 millions \$ au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution des fonds communs de placement.

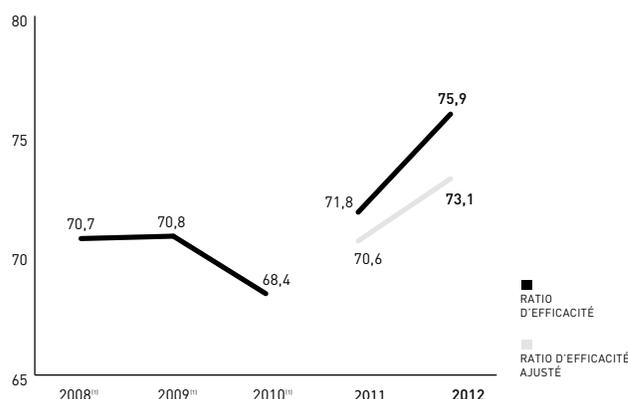
Le tableau 15 illustre les variations des frais autres que d'intérêt de 2010 à 2012.

Ratio d'efficacité

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, le ratio d'efficacité ajusté a été de 73,1 %, en comparaison de 70,6 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. La croissance de 8 % des revenus de la Banque d'un exercice à l'autre a été ralentie par le contexte global de faiblesse des taux d'intérêt et la compression des marges et n'a pas pu compenser pleinement les dépenses plus élevées découlant des activités engagées au cours de l'exercice. La Banque continue toute fois de se concentrer sur la réalisation des synergies opérationnelles pour tirer pleinement parti des avantages découlant de l'intégration des sociétés MRS et de celle de la Fiducie AGF afin d'accroître la productivité globale et les revenus au cours des cinq prochains trimestres. Le graphique ci-contre trace la performance de la Banque à cet égard au cours des cinq derniers exercices.

RATIO D'EFFICACITÉ

(Frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



[1] Conformément aux PCGR-C antérieurs.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour l'exercice 2012, les impôts sur le résultat se sont élevés à 42,5 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,2 %, comparativement à respectivement 33,4 millions \$ et 21,3 % pour l'exercice 2011. La note 20 des états financiers consolidés annuels donne de plus amples renseignements sur les impôts sur le résultat. Comme l'indique le tableau ci-après, l'augmentation du taux d'imposition effectif par rapport à celui de l'exercice précédent découle principalement de la baisse relative des revenus tirés des activités d'assurance, compte tenu du profit d'acquisition de la Fiducie AGF, qui a plus que contrebalancé la diminution du taux prévu par la loi.

TABLE 16
RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET DU MONTANT DES IMPÔTS SELON LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2012		2011	
Impôts sur le résultat selon le taux prévu par la loi	49 361 \$	27,0%	44 958 \$	28,6%
Variation résultant de ce qui suit :				
Revenus tirés des opérations d'assurance crédit à l'étranger	(3 587)	(2,0)	(5 275)	(3,4)
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(4 168)	(2,3)	(3 626)	(2,3)
Changements de taux d'imposition	(375)	(0,2)	-	-
Autres	1 236	0,7	(2 618)	(1,6)
Impôts sur le résultat comme présenté à l'état du résultat consolidé et taux effectif	42 467 \$	23,2%	33 439 \$	21,3%

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants et à leurs sociétés apparentées. Au 31 octobre 2012, ces prêts totalisaient 15,0 millions \$. Les prêts sont consentis aux administrateurs selon les conditions du marché pour des risques similaires et sont évalués initialement à la juste valeur. Les prêts octroyés aux dirigeants se composent principalement de prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2 %, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les prêts accordés aux sociétés apparentées d'administrateurs et de dirigeants sont consentis à des

conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés au poste revenu d'intérêt de l'état du résultat consolidé. Dans le cours normal des activités, la Banque offre également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants et à leurs sociétés apparentées, notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance. Au 31 octobre 2012, ceux-ci totalisaient 3,2 millions \$. Enfin, la Banque offre à ses employés une subvention à l'égard des frais annuels de carte de crédit. La note 23 des états financiers consolidés annuels donne de plus amples renseignements sur les opérations entre apparentés.

SURVOL DE L'EXERCICE 2011

L'analyse qui suit présente une comparaison des résultats pour les exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010. Les résultats financiers pour l'exercice 2011 avaient été établis selon les règles comptables prescrites par les IFRS alors que les résultats financiers pour l'exercice 2010 étaient conformes aux PCGR-C antérieurs. La conversion aux IFRS, bien qu'elle n'ait eu aucune incidence sur les activités de la Banque, a donné lieu à des modifications importantes à l'évaluation et à la présentation de sa performance et de sa situation financière, notamment en ce qui a trait aux activités de titrisation et à la comptabilisation des avantages du personnel. La note 30 des états financiers consolidés présente de plus amples renseignements sur l'incidence de la conversion aux IFRS.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Banque avait déclaré un résultat net de 123,7 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,65 \$, comparativement à un résultat net de 122,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,63 \$, pour l'exercice 2010. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avait été de 12,2 % en 2011, comparativement à 11,5 % pour 2010.

Compte non tenu des frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de l'indemnité comptabilisée en 2011 au titre

de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement en raison de la conclusion d'une nouvelle entente de distribution des fonds communs de placement BLC-Mackenzie, le résultat net s'était établi à 130,4 millions \$ et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à 12,9 %. Compte non tenu de ces frais non récurrents, le résultat dilué par action de 2011 avait été de 4,93 \$.

La Banque avait présenté de bons résultats pour l'exercice 2011, malgré une conjoncture difficile pour les services bancaires de détail et le contexte de faibles taux d'intérêt. Les résultats de l'exercice précédent avaient déjà subi l'incidence de la compression des marges d'intérêt, laquelle avait toutefois été contrebalancée en général par l'augmentation importante des volumes de prêts et de dépôts. Cette augmentation avait contribué à maintenir le revenu net d'intérêt. Les efforts déployés au cours des exercices précédents en vue d'accroître les autres sources de revenus, comme les revenus tirés des services de cartes et ceux tirés de la distribution de fonds communs de placement, ont également porté leurs fruits. L'amélioration considérable de la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque avait également amélioré la rentabilité.

ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2012

Le résultat net a atteint 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,51 \$, pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2012, comparativement à de 26,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le quatrième trimestre 2011. Au quatrième trimestre clos le 31 octobre 2012, le résultat net ajusté a connu une hausse de 8 % d'un exercice à l'autre, pour

s'établir à 36,2 millions \$, en comparaison de 33,4 millions \$ en 2011, tandis que le résultat net dilué par action ajusté a diminué de 7 %, pour s'établir à 1,17 \$, contre un résultat dilué par action de 1,26 \$ en 2011. Les éléments d'ajustement pour le trimestre figurent dans le tableau ci-après.

Voir la rubrique « Éléments d'ajustement » à la page 35 et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 77.

TABLEAU 17

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT, APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT, SUR LES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour les trimestres clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	SECTEUR D'ACTIVITÉ	2012	2011
Incidence sur le résultat net			
Résultat net comme présenté		45 685 \$	26 709 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat ⁽¹⁾			
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis			
Profit d'acquisition	B2B Banque	(16 382)	-
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	B2B Banque	400	-
Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ⁽²⁾			
Frais liés à la transaction et à l'intégration des sociétés MRS	B2B Banque	4 739	1 201
Frais liés à la transaction et à l'intégration de la Fiducie AGF	B2B Banque	1 744	-
Indemnité au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement	Autres	-	5 465
		(9 499)	6 666
Résultat net ajusté ⁽¹⁾		36 186 \$	33 375 \$
Incidence sur le résultat dilué par action ⁽³⁾			
Résultat dilué par action comme présenté		1,51 \$	0,99 \$
Éléments d'ajustement ⁽¹⁾		(0,34)	0,28
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾		1,17 \$	1,26 \$

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Également intitulés frais liés aux transactions et d'intégration.

(3) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 31 octobre 2011.

REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté de 28,0 millions \$, soit 15 %, pour s'établir à 210,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2012, comparativement à 182,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011. La contribution de la Fiducie AGF au revenu total s'est élevée à 20,0 millions \$ au quatrième trimestre 2012, et celle des sociétés MRS, à 10,3 millions \$, les revenus comparables de la Banque étant demeurés essentiellement inchangés d'un exercice à l'autre.

Le revenu net d'intérêt de 142,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2012 a été supérieur de 13 % à celui de 126,4 millions \$ au quatrième trimestre 2011, la forte croissance des prêts et des dépôts d'un exercice à l'autre, tant interne que découlant des acquisitions, ayant plus que compensé la diminution des marges. Comparativement au quatrième trimestre 2011, les marges ont diminué de 14 points de base, pour s'établir à 1,62 % au quatrième trimestre 2012. Au cours du trimestre, la marge nette d'intérêt a continué d'être touchée négativement par le contexte de très bas taux d'intérêt et par les niveaux relativement élevés de liquidités attribuables à l'acquisition de la Fiducie AGF et à l'émission récente, par la Banque, de dette subordonnée et d'actions privilégiées. Dans un tel contexte, l'ajout de prêts à rendement plus élevé des portefeuilles de la Fiducie AGF d'un montant de 3,3 milliards \$ a été bénéfique. Les autres revenus ont totalisé 68,0 millions \$ au quatrième trimestre 2012, comparativement à 56,0 millions \$ au quatrième trimestre 2011, soit une augmentation de 12,0 millions \$, ou 21 %, d'un exercice à l'autre. Cette augmentation comprend une contribution des sociétés MRS de 6,7 millions \$ aux autres revenus, attribuable en grande partie aux frais des comptes d'investissement. La hausse des revenus tirés des activités de courtage, des frais et commissions sur les prêts et les dépôts et des revenus tirés des services de cartes a également contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre.

PROFIT D'ACQUISITION ET AMORTISSEMENT DE LA PRIME NETTE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ACQUIS

Le profit d'acquisition et l'amortissement qui a suivi de la prime nette sur les instruments financiers acquis ont totalisé 23,8 millions \$ pour le quatrième trimestre 2012, comme il a été mentionné à la page 42.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts a diminué de 5,0 millions \$, ou 38 %, pour s'établir à 8,0 millions \$ au quatrième trimestre 2012, y compris une provision de 3,1 millions \$ liée au portefeuille acquis de la Fiducie AGF, en comparaison de 13,0 millions \$ au quatrième trimestre 2011. Cette amélioration considérable reflète les excellentes conditions du crédit sur le marché canadien et la qualité des portefeuilles de prêts de la Banque, ainsi que l'approche prudente que la Banque continue d'adopter en matière d'établissement des provisions pour prêts.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 165,4 millions \$ au quatrième trimestre 2012, comparativement à 137,2 millions \$ au quatrième trimestre 2011. Les frais autres que d'intérêt du quatrième trimestre 2012 comprennent les frais liés aux transactions et d'intégration de 8,8 millions \$ et les dépenses d'exploitation des sociétés MRS de 8,8 millions \$ et celles de la

Fiducie AGF de 8,3 millions \$, tandis que les frais autres que d'intérêt du quatrième trimestre 2011 englobaient des frais liés aux transactions et d'intégration de 9,0 millions \$.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 16,7 millions \$, ou 24 %, pour atteindre 87,1 millions \$ comparativement à ceux du quatrième trimestre 2011, surtout en raison de l'augmentation de l'effectif par suite de l'acquisition des sociétés MRS et de celle de la Fiducie AGF. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté de 3,7 millions \$ par rapport à ceux du quatrième trimestre 2011, pour atteindre 39,1 millions \$, du fait surtout des coûts de location et de TI engagés pour les sociétés MRS et la Fiducie AGF. Les autres frais autres que d'intérêt ont augmenté de 8,0 millions \$ pour s'établir à 30,3 millions \$ au quatrième trimestre 2012, par rapport à 22,3 millions \$ au quatrième trimestre 2011. Les autres frais autres que d'intérêt des sociétés MRS et de la Fiducie AGF se sont élevés à 5,5 millions \$ au quatrième trimestre 2012. Le reste de l'augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires pour services professionnels liés à diverses initiatives, y compris les coûts de mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes selon Bâle II, ainsi que d'autres projets de conformité à la réglementation. Les frais de publicité plus importants que ceux de l'exercice précédent, qui étaient liés aux points de récompense et à la conversion de B2B Trust en B2B Banque, ainsi que la TPS/TVH et les taxes sur le capital plus élevés ont aussi contribué à l'ensemble de l'augmentation. Dans un contexte de ralentissement de la croissance des revenus, la Banque continue de contrôler rigoureusement les dépenses.

Les frais liés aux transactions et d'intégration du quatrième trimestre 2012 ont totalisé 8,8 millions \$ et concernaient essentiellement la conversion des systèmes de TI et les frais de communication liés à l'intégration des sociétés MRS. Ils comprenaient aussi les indemnités de départ et d'autres coûts de transaction de 2,4 millions \$ associés à l'acquisition de la Fiducie AGF. Il y a un an, les frais liés aux transactions et d'intégration comprenaient essentiellement l'indemnité de 7,7 millions \$ au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2012, les impôts sur le résultat se sont élevés à 15,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,9 % (et à 21,1 % sur une base ajustée). Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2011, les impôts sur le résultat ont été de 5,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 17,2 % (et à 19,1 % sur une base ajustée). L'augmentation d'un exercice à l'autre du taux d'imposition pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2012 découle de la baisse relative des revenus tirés des activités d'assurance et des dividendes non imposables, compte tenu du profit d'acquisition de la Fiducie AGF, contrebalancée en partie par la réduction de 1,5 % du taux d'imposition fédéral en vigueur pour l'exercice.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque représentent une source régulière de revenus, provenant d'importants volumes de prêts, de dépôts et de comptes d'investissement peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, comme les activités de négociation, peuvent entraîner beaucoup de volatilité. L'évolution des taux d'intérêt du marché, des marchés boursiers ou des conditions de crédit se répercute également sur les résultats de la

Banque. Les autres transactions, comme les acquisitions d'entreprises, des événements particuliers ou des changements apportés à la réglementation, peuvent également avoir une incidence sur les revenus et les dépenses. Compte tenu du fait que le deuxième trimestre ne compte habituellement que 89 jours (90 jours en 2012), contre 92 jours pour les autres trimestres, le revenu net d'intérêt du deuxième trimestre est, en règle générale, moins élevé. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats trimestriels des exercices 2012 et 2011.

TABLEAU 18
RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour les trimestres clos les (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages)

	2012				2011			
	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.
Revenu net d'intérêt	142 411 \$	129 664 \$	128 324 \$	130 629 \$	126 391 \$	129 426 \$	122 065 \$	126 603 \$
Autres revenus	67 985	64 169	70 346	63 115	56 031	56 407	61 172	60 252
Revenu total	210 396	193 833	198 670	193 744	182 422	185 833	183 237	186 855
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	23 795	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur prêts	8 000	7 500	7 500	10 000	12 999	14 640	11 984	11 457
Frais autres que d'intérêt	156 547	141 798	143 761	140 360	128 146	133 896	131 986	127 077
Frais liés aux acquisitions et autres ⁽²⁾	8 830	7 157	3 350	2 660	9 006	-	-	-
Résultat avant impôts sur le résultat	60 814	37 378	44 059	40 724	32 271	37 297	39 267	48 321
Impôts sur le résultat	15 129	7 380	10 196	9 762	5 562	8 225	8 251	11 401
Résultat net	45 685 \$	29 998 \$	33 863 \$	30 962 \$	26 709 \$	29 072 \$	31 016 \$	36 920 \$
Résultat par action								
de base	1,51 \$	1,06 \$	1,22 \$	1,16 \$	0,99 \$	1,09 \$	1,17 \$	1,41 \$
dilué	1,51 \$	1,06 \$	1,22 \$	1,16 \$	0,99 \$	1,08 \$	1,17 \$	1,41 \$
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾	1,62 %	1,66 %	1,73 %	1,75 %	1,76 %	1,83 %	1,83 %	1,86 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	14,2 %	10,1 %	12,0 %	11,5 %	9,9 %	11,2 %	12,7 %	15,2 %
Résultat (perte) net(te) sectoriel(le)								
Particuliers et PME-Québec	9 293 \$	13 535 \$	10 658 \$	10 421 \$	12 594 \$	14 745 \$	11 518 \$	13 034 \$
Immobilier et Commercial	16 729	15 951	16 969	14 306	13 408	9 826	13 205	14 598
B2B Banque	25 193	7 255	8 129	8 871	8 731	10 879	10 468	10 777
Valeurs mobilières Banque								
Laurentienne et Marchés des capitaux	2 692	1 176	2 779	1 875	131	686	2 732	2 722
Autres	(8 222)	(7 919)	(4 672)	(4 511)	(8 155)	(7 064)	(6 907)	(4 211)
Résultat net	45 685 \$	29 998 \$	33 863 \$	30 962 \$	26 709 \$	29 072 \$	31 016 \$	36 920 \$
Mesures ajustées								
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	36 186 \$	35 253 \$	36 302 \$	32 919 \$	33 375 \$	29 072 \$	31 016 \$	36 920 \$
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾	1,17 \$	1,27 \$	1,31 \$	1,24 \$	1,26 \$	1,08 \$	1,17 \$	1,41 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	10,9 %	12,1 %	13,0 %	12,4 %	12,7 %	11,2 %	12,7 %	15,2 %

(1) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF et à l'indemnité au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement.

Au cours des huit derniers trimestres, le résultat net a généralement suivi une courbe ascendante, propulsé par la croissance soutenue des portefeuilles de prêts et de dépôts combinée à l'amélioration globale de la qualité du crédit, et ce, principalement sur une base ajustée. Enfin, certains facteurs spécifiques, décrits ci-après, ont influé sur les résultats au cours des exercices 2012 et 2011.

2012

- Au premier trimestre 2012, les autres revenus et les frais autres que d'intérêt ont augmenté en raison de la hausse des frais des comptes d'investissement et des dépenses d'exploitation attribuables à l'acquisition des sociétés MRS.
- Depuis le deuxième trimestre 2012, la provision pour pertes sur prêts a considérablement diminué, signe de l'excellente qualité des portefeuilles de prêts et de règlements favorables de certains comptes, ce qui a eu une incidence favorable sur les résultats du secteur Immobilier et Commercial en particulier.
- En 2012, le revenu net d'intérêt a été particulièrement stable, la croissance soutenue des volumes ayant compensé le rétrécissement des marges. Au quatrième trimestre 2012, les prêts et les dépôts acquis de la Fiducie AGF ont commencé à accroître le revenu net d'intérêt, et les dépenses d'exploitation ont augmenté en conséquence.
- Un profit net d'acquisition a été comptabilisé dans le résultat net de B2B Banque au quatrième trimestre 2012, ce qui s'explique principalement par la répartition préliminaire du prix d'achat de la Fiducie AGF.
- L'augmentation graduelle des coûts liés aux regroupements d'entreprises en 2012 s'explique essentiellement par la mise en œuvre du processus d'intégration des sociétés MRS par le secteur B2B Banque pour réaliser les synergies attendues de l'acquisition.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au cours des trois derniers exercices, grâce à la croissance interne continue de ses activités, soutenue par les acquisitions d'entreprises réalisées en 2012, la Banque a connu une augmentation régulière de ses résultats, accru son bilan et renforcé ses fonds propres. En 2012, la Banque a haussé avec prudence le niveau de fonds propres pour soutenir l'augmentation importante de son bilan et conserver une position solide en matière de fonds propres. Ce solide niveau de fonds propres apporte à la Banque la souplesse nécessaire pour poursuivre ses projets de croissance et pour répondre aux nouvelles exigences en matière de fonds propres réglementaires en 2013.

2011

- Au cours des trois derniers trimestres 2011, le revenu net d'intérêt a diminué, étant donné que la forte croissance sur douze mois des prêts et des dépôts n'a pas contrebalancé entièrement la diminution des marges d'intérêt attribuable à la concurrence sur bon nombre de marchés et au contexte de taux d'intérêt faibles.
- Les résultats du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux pour le troisième et le quatrième trimestre ont subi l'incidence négative de la conjoncture défavorable, qui a créé un environnement difficile pour les activités de financement et de négociation, de sorte que les revenus tirés des activités de courtage et de négociation ont diminué.
- Le 14 octobre 2011, la Banque a conclu une entente de distribution non exclusive d'une famille privilégiée de fonds communs de placement BLC-Mackenzie devant entrer en vigueur en janvier 2012. Par conséquent, au quatrième trimestre 2011, la Banque a comptabilisé une indemnité de 7,7 millions \$ au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement.

Au 31 octobre 2012, l'actif total de la Banque s'élevait à 34,9 milliards \$, comparativement à 29,0 milliards \$ au 31 octobre 2011, comme l'indique le tableau 19. Ces changements sont analysés dans les rubriques qui suivent du présent rapport de gestion.

TABLEAU 19
ACTIF AU BILAN

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2012	2011	2010 ⁽¹⁾	VARIATION 12/11
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	6 714 004\$	5 542 925\$	4 991 381\$	21 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	631 202	720 317	994 674	(12)
Prêts				
Personnels	7 806 067	5 774 207	5 636 203	35
Hypothécaires résidentiels	14 169 095	11 869 412	10 859 647	19
Hypothécaires commerciaux	2 443 634	2 363 808	2 166 375	3
Commerciaux et autres	2 150 953	1 900 977	1 691 190	13
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	211 130	179 140	165 450	18
	26 780 879	22 087 544	20 518 865	21
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(117 542)	(143 150)	(131 567)	(18)
Total des prêts	26 663 337	21 944 394	20 387 298	22
Autres actifs	928 283	755 574	681 972	23
Actif au bilan	34 936 826\$	28 963 210\$	27 055 325\$	21 %
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	21,0%	21,6%	22,1%	
Total des prêts et acceptations, montant net, en % de l'actif au bilan	76,3%	75,8%	75,4%	

(1) Conformément aux IFRS au 1^{er} novembre 2010.

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque se composent de l'encaisse, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2012, ces actifs totalisaient 7,3 milliards \$, une augmentation de 1,1 milliard \$ comparativement à 6,3 milliards \$ au 31 octobre 2011, ce qui représente un niveau relativement élevé de liquidités attribuable à l'acquisition de la Fiducie AGF et à l'émission connexe d'actions ordinaires au cours du quatrième trimestre 2012, de même qu'à l'émission récente par la Banque de dette subordonnée et d'actions privilégiées. Dans l'ensemble, le niveau de liquidités a augmenté progressivement tout au long de l'exercice, en raison des diverses sources de financement de la Banque, de l'émission d'instruments de fonds propres avant la mise en œuvre de Bâle III et de la gestion rigoureuse continue des niveaux de fonds propres et de liquidités requis pour soutenir la croissance de ses activités.

Au 31 octobre 2012, les valeurs mobilières s'élevaient à 6,1 milliards \$, y compris un portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente dont la valeur totale s'établissait à 2,8 milliards \$. Les profils nets latents inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, s'élevaient à 23,5 millions \$ au 31 octobre 2012.

Des renseignements additionnels sur la gestion du risque d'illiquidité et de financement sont fournis à la page 68 du présent rapport de gestion.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le total des prêts et acceptations bancaires s'élevait à 26,8 milliards \$ au 31 octobre 2012, soit une augmentation notable de 4,7 milliards \$, ou 21 %, par rapport à 22,1 milliards \$ au 31 octobre 2011. La Banque a connu un autre exercice de

forte croissance interne des prêts de 1,2 milliard \$ en 2012, l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF ayant ajouté respectivement 0,3 milliard \$ et 3,2 milliards \$ au portefeuille de prêts. En dépit de l'intensité de la concurrence tout au long de l'exercice et du resserrement récent des règles régissant les prêts hypothécaires au Canada, les efforts déployés par la Banque et sa stratégie de créneau ont généré une croissance des volumes de prêts dans tous ses secteurs d'activité et ont été soutenus par les conditions favorables du marché.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 14,2 milliards \$ au 31 octobre 2012, en hausse de 2,3 milliards \$, y compris un montant de 1,2 milliard \$ attribuable à l'acquisition de la Fiducie AGF et un montant de 1,0 milliard \$ découlant de la croissance interne. L'approche ciblée de la Banque visant à répondre aux besoins des clients a contribué à maintenir l'essor de ce portefeuille de prêts en 2012, signe de la solidité de la Banque sur le marché de détail.

Les prêts personnels ont augmenté de 2,0 milliards \$, ou 35 %, depuis le 31 octobre 2011, alors que les prêts à l'investissement et les marges de crédit hypothécaire de 2,2 milliards \$ acquis dans le cadre de l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF ont été légèrement contrebalancés par la rationalisation d'un montant de 114,2 millions \$ des activités de financement aux points de vente.

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 282,0 millions \$, ou 14 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2011, tandis que les prêts hypothécaires commerciaux ont progressé de 79,8 millions \$, ou 3 %, au cours de la même période, bien que des prêts de 85,2 millions \$ aient été vendus en 2012.

Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué, passant à 128,0 millions \$ en 2012, comparativement à 163,7 millions \$ en 2011. La diminution des prêts douteux reflète l'amélioration généralisée de la qualité du crédit au cours de l'exercice, notamment dans le portefeuille de prêts commerciaux. Cette amélioration a été contrebalancée en partie par le volume accru du portefeuille de détail, bien que les prêts acquis ne soient pas considérés comme douteux à la date d'acquisition. Les prêts douteux, montant net, s'élevaient à 10,5 millions \$ au 31 octobre 2012, comparativement à 20,6 millions \$ au 31 octobre 2011, compte tenu du niveau plus élevé de provisions cumulatives. Aucune provision cumulative n'a été comptabilisée à la date d'acquisition pour le portefeuille de prêts acquis de la Fiducie AGF, d'un montant de 3,2 millions \$. La note 6 des états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, figurent à la rubrique «Cadre de gestion intégrée des risques».

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont augmenté de 23 %, pour passer de 755,6 millions \$ au 31 octobre 2011 à 928,3 millions \$ au 31 octobre 2012. Cette hausse d'un exercice à l'autre est principalement attribuable au volume plus élevé de services payés d'avance et de dépenses en immobilisations lié aux projets de développement de TI, y compris les investissements dans le système de gestion des comptes des courtiers qui a été acquis. Le goodwill et les immobilisations corporelles attribuables à l'acquisition des sociétés MRS ont également contribué à cette hausse, qui a été contrebalancée par les variations de la juste valeur des dérivés, qui servent principalement à couvrir l'exposition de la Banque aux risques de marché.

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté de 20 %, ou 4,0 milliards \$, pour s'établir à 24,0 milliards \$ au 31 octobre 2012, par rapport à 20,0 milliards \$ au 31 octobre 2011. Au cours de l'exercice, la Banque a fait croître sa base de dépôts grâce à des acquisitions stratégiques et à la croissance interne, et ce, malgré le contexte de très faibles taux d'intérêt et d'intense concurrence sur le marché de détail. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 3,8 milliards \$, ou 24 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2011, et s'élevaient à 19,4 milliards \$ au 31 octobre 2012, y compris un montant de 0,7 milliard \$ attribuable à l'acquisition des sociétés MRS, un montant de 2,8 milliards \$ découlant de l'acquisition de la Fiducie AGF et un montant de 0,3 milliard \$ provenant de la croissance interne. Compte non tenu de l'incidence des acquisitions, les dépôts de particuliers,

notamment les dépôts par l'entremise de conseillers financiers, se sont modérément accrus, la Banque s'étant appuyée fortement sur d'autres sources de financement, comme la titrisation et les instruments de fonds propres, pour soutenir ses acquisitions et la croissance interne de son portefeuille de prêts au cours de l'exercice. Grâce à ses secteurs Particuliers et PME-Québec et B2B Banque, la Banque a toutefois continué de maintenir son accès privilégié au marché de détail, un atout important étant donné la proposition de resserrement des exigences réglementaires en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts, incluant les dépôts institutionnels, ont augmenté de 0,3 milliard \$, ou 6 %, par rapport au 31 octobre 2011, pour s'établir à 4,7 milliards \$ au 31 octobre 2012. Au cours du deuxième trimestre 2012, la Banque a mobilisé 200,0 millions \$ en billets de dépôt de premier rang de trois ans pour maintenir un niveau de liquidités prudent. La Banque continue de s'engager à maintenir sa présence sur le marché monétaire institutionnel car elle peut offrir plus de souplesse en matière de financement.

Des renseignements additionnels sur les dépôts et sur les autres sources de financement sont présentés à la rubrique «Gestion du risque d'illiquidité et de financement» de la rubrique «Cadre de gestion intégrée des risques» du présent rapport de gestion.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont légèrement augmenté, pour s'établir à 2,9 milliards \$ au 31 octobre 2012 par rapport à 2,7 milliards \$ au 31 octobre 2011. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle principalement de la hausse des engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat.

DETTE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE TITRISATION

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 1,3 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2011, pour s'établir à 6,0 milliards \$ au 31 octobre 2012, y compris un montant de 0,7 milliard \$ découlant de l'acquisition de la Fiducie AGF. Au cours de l'exercice, la Banque a titrisé et vendu légalement des prêts hypothécaires résidentiels d'un montant de 776,3 millions \$, y compris des prêts hypothécaires résidentiels de 207,0 millions \$ titrisés au quatrième trimestre 2012 par l'intermédiaire d'un nouveau conduit à vendeurs multiples. De plus, des prêts totalisant 767,0 millions \$ ont été vendus à titre de valeurs mobilières détenues pour gérer l'asymétrie des échéances des contrats de swaps aux fins de titrisation (actifs de remplacement) au cours de l'exercice. Pour de plus amples renseignements sur la dette liée aux activités de titrisation de la Banque, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels.

DETTE SUBORDONNÉE

Au 31 octobre 2012, la dette subordonnée a augmenté, pour s'établir à 443,6 millions \$, par rapport à 242,6 millions \$ au 31 octobre 2011. Le 19 octobre 2012, la Banque a clôturé l'émission de billets à moyen terme (dette subordonnée) de série 2012-1, d'un montant de 200,0 millions \$, échéant le 19 octobre 2022. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque et offre une protection additionnelle aux déposants.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 541,1 millions \$ au 31 octobre 2012, comparativement à 1 218,3 millions \$ au 31 octobre 2011. L'augmentation de 26 % s'explique essentiellement par l'émission d'actions ordinaires et d'actions privilégiées en 2012. La production de fonds propres internes, qui a plus que contrebalancé la diminution du cumul des autres éléments du résultat global (CAÉRG), a également contribué à l'augmentation des capitaux propres. La rubrique « Gestion du capital » contient des renseignements supplémentaires sur les transactions relatives aux fonds propres réalisées en 2012 et sur d'autres questions liées aux fonds propres.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut plusieurs arrangements hors bilan. Plus particulièrement, la Banque gère ou administre, pour des clients, des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Par ailleurs, les éléments hors bilan comprennent des dérivés, des entités ad hoc mises en place à des fins de financement ainsi que des engagements de crédit et des garanties.

ACTIFS ADMINISTRÉS ET ACTIFS SOUS GESTION

Les actifs administrés et les actifs sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit divers services administratifs, de même que des prêts

hypothécaires commerciaux gérés pour des tiers. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 21 ci-dessous présente un sommaire des actifs administrés et des actifs sous gestion. Au 31 octobre 2012, ces éléments s'élevaient à 33,0 milliards \$, en hausse de 20,9 milliards \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2011. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs contribuent considérablement à la rentabilité de la Banque.

TABLEAU 20
CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Au 30 novembre 2012 (en nombre d'actions/options)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Série 11	4 000 000
Total des actions privilégiées	12 400 000
Actions ordinaires	28 117 520
Options	50 000

TABLEAU 21

ACTIFS ADMINISTRÉS ET ACTIFS SOUS GESTION

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
Comptes d'investissement enregistrés et non enregistrés	28 206 015 \$	7 616 790 \$
Actifs de courtage de clients	2 253 599	2 153 893
Fonds communs de placement	2 110 528	1 864 577
Prêts hypothécaires sous gestion	346 436	300 134
Actifs institutionnels	76 912	115 130
Autres - Particuliers	14 277	25 382
Total - actifs administrés et actifs sous gestion	33 007 767 \$	12 075 906 \$

Les actifs liés aux comptes d'investissement enregistrés et non enregistrés ont connu une hausse de 20,6 milliards \$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'acquisition des sociétés MRS. Grâce à cette acquisition, B2B Banque offre désormais un vaste éventail de produits et de services de placement à plus de 300 000 investisseurs, par l'intermédiaire de plus de 27 000 conseillers financiers indépendants et de leurs courtiers à l'échelle du Canada.

Les actifs de courtage des clients ont augmenté de 99,7 millions \$, ou 5 %, en raison de l'amélioration du rendement du marché en 2012 et des activités de développement des affaires.

Les actifs des fonds communs de placement administrés se sont accrus de 246,0 millions \$, ou 13 %, au cours de l'exercice 2012. La nouvelle entente de distribution d'une série privilégiée de fonds communs de placement BLC-Mackenzie conclue au début de l'exercice, combinée au réseau de distribution efficace de la Banque et aux conditions de marché généralement bonnes en 2012, s'est traduite par une forte croissance des volumes au cours des douze derniers mois.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 46,3 millions \$, ou 15 %, le volume plus élevé de prêts hypothécaires commerciaux vendus au cours de l'exercice 2012 ayant plus que contrebalancé les échéances et les remboursements anticipés de prêts hypothécaires vendus au cours des exercices précédents.

DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement de dépôts indicels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque conclut divers contrats et prend divers engagements, tels que ceux qui sont décrits ci-après. Ces contrats et engagements constituent des dérivés. La Banque ne conclut pas de swaps de crédit.

Tous les dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des dérivés est mesurée selon des montants notionnels de référence. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants notionnels de référence ne reflètent pas le risque de crédit lié aux dérivés, bien qu'ils servent de base au calcul des montants de flux de trésorerie qui seront échangés. Les montants notionnels de référence des dérivés de la Banque totalisaient 16,1 milliards \$ au 31 octobre 2012, et avaient une juste valeur positive nette de 66,8 millions \$.

Les notes 24 à 26 des états financiers consolidés annuels fournissent de plus amples renseignements sur les divers types de dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation.

ACTIVITÉS DE TITRISATION

La Banque a recours à des entités ad hoc pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, de réduire le risque de crédit.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une entité ad hoc, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de l'encaisse. L'entité ad hoc

finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes de créances s'accompagnent parfois d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures notes de crédit. Les comptes de réserve, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation incluent généralement des contrats de swaps de titrisation afin de protéger les entités ad hoc contre certains risques de taux d'intérêt et de remboursement anticipé.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels principalement en participant au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) mis en œuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au moyen de conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Comme la Banque conserve, en fin de compte, certains risques de remboursement anticipé, des risques de taux d'intérêt et des risques de crédit (uniquement pour les prêts vendus à des conduits à vendeurs multiples) liés aux prêts hypothécaires transférés, ces derniers ne sont pas décomptabilisés et le produit de la titrisation est comptabilisé à titre de passif de titrisation. Dans les faits, les activités de titrisation menées par la Banque, bien que celles-ci soient effectuées par l'entremise d'entités ad hoc qui ne sont pas en tant que telles consolidées, sont néanmoins reflétées au bilan.

Au 31 octobre 2012, la valeur comptable des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus légalement dans le cadre du Programme des OHC s'élevait à 3,6 milliards \$ (3,4 milliards \$ au 31 octobre 2011), et la valeur comptable des actifs de remplacement atteignait 1,5 milliard \$ (1,3 milliard \$ au 31 octobre 2011). Au 31 octobre 2012, la valeur comptable des prêts hypothécaires résidentiels titrisés vendus légalement à des conduits à vendeurs multiples était de 0,9 milliard \$ (35,8 millions \$ au 31 octobre 2011). Le passif de titrisation lié à ces transactions s'est établi à 6,0 milliards \$ au 31 octobre 2012 (4,8 milliards \$ au 31 octobre 2011).

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients qui participent à ce genre d'activité et ne participe à aucune autre activité importante, notamment les facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

Les notes 7, 14 et 28 des états financiers consolidés annuels donnent de plus amples renseignements sur ces transactions.

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT ET GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque a recours à divers instruments de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être tenue de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui respectent la définition de «garanties». Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution.

La note 28 des états financiers consolidés annuels fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

TABEAU 22
ENGAGEMENTS DE CRÉDIT ET GARANTIES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
Tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées ⁽¹⁾	3 158 271 \$	2 603 217 \$
Lettres de crédit documentaire	2 384	4 358
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	149 254 \$	146 846 \$

(1) Compte non tenu des facilités de crédit personnelles totalisant 1,9 milliard \$ [1,6 milliard \$ au 31 octobre 2011] et les marges sur cartes de crédit d'un montant de 1,3 milliard \$ [1,2 milliard \$ au 31 octobre 2011] puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de capital adéquat, correspondant au profil de risque de la Banque, afin de soutenir ses activités tout en contribuant à la création de valeur pour les actionnaires. Pour atteindre cet objectif, la Banque a défini un cadre de gestion du capital qui comprend une politique de gestion et d'adéquation du capital, un plan de capital et un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »).

Le PIEAFP est un processus intégré qui permet d'évaluer l'adéquation des fonds propres par rapport aux risques auxquels la Banque est exposée et d'établir les niveaux de capital minimums qui sont acceptables pour la Banque. L'adéquation des fonds propres est fonction de divers facteurs internes et externes. Le niveau de capital de la Banque met en évidence sa solvabilité et sa capacité à couvrir complètement les risques d'exploitation, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection voulue. De plus, les exigences en matière de fonds propres sont alignées sur le plan stratégique de la Banque, de même que sur les niveaux de capitalisation du secteur et les attentes des parties prenantes. Bien que le niveau de capital ne soit qu'un des éléments utilisés par les agences de notation pour attribuer une note de crédit, le niveau de capital de la Banque doit être conforme à la note de crédit visée. Compte tenu de ces facteurs, les objectifs de la Banque en matière d'adéquation des fonds propres évoluent avec le temps.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de plusieurs documents, dont la politique de gestion et d'adéquation du capital, le PIEAFP, le plan financier et d'affaires triennal et le plan de capital. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration examine l'adéquation des fonds propres trimestriellement. La direction surveille les ratios de fonds propres mensuellement. Le secteur Gestion intégrée des risques supervise le cadre de gestion du capital de la Banque. Entre autres responsabilités, il surveille les limites et l'adéquation des fonds propres ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de gestion du capital et d'adéquation des fonds propres. La Trésorerie corporative de la Banque, quant à elle, est responsable de l'élaboration du plan de capital et de la gestion courante du capital.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque de Bâle élaboré

par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les fonds propres de catégorie 1 représentent les formes de capital les plus permanentes, sont exempts des charges fixes obligatoires portées en diminution du résultat et sont subordonnés sur le plan juridique aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Les fonds propres de catégorie 2 se composent d'instruments de fonds propres supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires imposent des niveaux de capital minimums qui doivent être pris en compte concurremment avec les autres facteurs susmentionnés lors de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres de la Banque. Selon les normes du CBCB, les banques doivent maintenir un ratio de fonds propres de catégorie 1 d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF exige que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio de fonds propres de catégorie 1 d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %. Le 31 octobre 2012, ces ratios, pour la Banque, étaient de respectivement 10,9 % et 14,7 %.

La Banque a choisi de recourir à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. En 2012, la Banque a mis en œuvre le processus d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée pour déterminer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit selon Bâle II. À l'heure actuelle, les mesures de fonds propres de la Banque selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses homologues du secteur, étant donné que l'approche fondée sur les notations internes avancée est celle que les institutions financières canadiennes privilégient. L'adoption par la Banque de l'approche fondée sur les notations internes avancée devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, améliorer la comparabilité, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription.

Les tableaux 23 et 24 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et les fonds propres réglementaires qui servent au calcul des ratios du CBCB. La Banque s'est conformée aux exigences en matière de fonds propres du BSIF tout au long de l'exercice.

CHANGEMENTS IMPORTANTS EN 2012

Transition aux IFRS

La conversion aux IFRS a eu une incidence considérable sur les capitaux propres de la Banque, les nouvelles normes comptables ayant entraîné une réduction des résultats non distribués de 135,2 millions \$. Étant donné que la Banque était en solide position en matière de fonds propres à la date de transition, aucune mesure particulière n'a dû être prise pour atténuer l'incidence sur les ratios de fonds propres réglementaires. En outre, plus tôt en 2011, la Banque a choisi l'introduction progressive des ajustements des résultats non distribués sur une période de cinq trimestres aux fins du calcul des ratios, comme l'autorise le BSIF. Compte non tenu des ajustements résiduels de 27,2 millions \$ en application de la disposition transitoire, au 31 octobre 2012, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres auraient été de respectivement 10,7 % et 14,5 %.

À l'adoption des IFRS le 1^{er} novembre 2011, les actifs de la Banque ont augmenté du montant des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et des actifs de remplacement administrés. Aux fins du calcul du ratio actif/fonds propres, les prêts hypothécaires titrisés vendus dans le cadre du Programme des OHC jusqu'au 31 mars 2010 ont été exclus, comme l'autorise le BSIF. Cependant, les prêts hypothécaires titrisés vendus après cette date sont désormais inclus dans le calcul du ratio actif/fonds propres et ont contribué principalement à l'augmentation du ratio actif/fonds propres, qui s'établissait à 16,3 au 31 octobre 2012.

Acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF

Dans le cadre du processus d'acquisition d'une entreprise, des analyses très poussées sont menées afin de relever les incidences potentielles de l'acquisition sur les fonds propres et de dresser des plans visant à assurer le maintien d'un niveau de fonds propres adéquat. L'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF ont fait augmenter considérablement le bilan et les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque aux fins du calcul des ratios de fonds propres réglementaires. Bien qu'aucune mesure précise immédiate n'ait été prise relativement à l'acquisition des sociétés MRS, la Banque a réalisé un placement privé d'actions ordinaires avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ, pour un produit net de 115,0 millions \$, en même temps que la clôture de l'acquisition de la Fiducie AGF dans le but de renforcer ses fonds propres.

Émission d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et de billets à moyen terme

Au début du présent exercice, soit en février, la Banque a clôturé une émission d'actions ordinaires, pour un produit net de 60,9 millions \$, conformément à sa gestion prudente du capital et à son objectif visant à maintenir des ratios de fonds propres supérieurs au niveau requis par la nouvelle réglementation, comme il est expliqué ci-après.

De plus, en octobre 2012, la Banque a émis des billets à moyen terme, série 2012-1, d'un montant de 200,0 millions \$ (dette subordonnée) et des actions privilégiées, série 11, d'un montant de 100,0 millions \$. Ces émissions optimisent la structure du capital de la Banque en prévision de l'arrivée des exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en vertu de Bâle III et s'inscrivent dans les perspectives d'expansion du bilan.

PROPOSITION DE NOUVELLES RÈGLES DE MESURE DES FONDS PROPRES ET DES LIQUIDITÉS

En août 2012, le BSIF a publié une version provisoire de sa ligne directrice sur les normes de fonds propres fondée sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Ces nouvelles exigences entreront en vigueur en janvier 2013 et, de manière générale, établiront des normes plus strictes en matière d'adéquation des fonds propres. Dans sa ligne directrice provisoire, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôt satisfassent aux exigences en matière de fonds propres de Bâle III tôt durant la période de transition à Bâle III qui débute le 1^{er} janvier 2013, y compris une nouvelle cible minimum de ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7 % (soit la somme de l'exigence minimale de 4,5 % et de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %).

Ces lignes directrices fournissent des indications additionnelles concernant le traitement des instruments de fonds propres non admissibles et précisent que certains instruments de fonds propres ne seront plus entièrement admissibles comme fonds propres à compter du 1^{er} janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que les actions ordinaires, seront considérés comme non admissibles sous le régime de Bâle III et seront donc progressivement exclus, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que les actions ordinaires, comprennent les actions privilégiées, séries 9, 10 et 11, et les billets à moyen terme subordonnés, séries 2010-1 et 2012-1.

Compte tenu de la position de la Banque en matière de fonds propres et de la nature de ses activités, et en fonction de la compréhension actuelle des règles de Bâle III, la direction croit que la Banque est bien placée pour respecter les exigences en matière de fonds propres à venir. Le ratio pro forma de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 31 octobre 2012, s'est établi à 7,4 % selon les règles de Bâle III pleinement applicables en 2019 (sans prise en compte des dispositions transitoires). Compte tenu du caractère évolutif des règles internationales en matière de fonds propres de même que des perspectives d'expansion du bilan, la Banque restera quand même prudente en ce qui concerne le déploiement de fonds propres.

En décembre 2009, le CBCB a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en ce qui concerne les liquidités, qui introduisaient de nouvelles normes mondiales en cette matière. Des mises à jour contenant des informations additionnelles ont été publiées en 2010. Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur les exigences relatives aux liquidités, étant donné que ces propositions ne sont toujours pas finalisées tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et qu'elles sont susceptibles d'être encore modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs. Quoi qu'il en soit, la Banque a entrepris, en 2012, une analyse des écarts visant à mettre en évidence les écarts prévus entre les exigences actuelles en matière de liquidités et les nouvelles exigences en matière de données sur les liquidités et de production de rapports sur les liquidités.

TABEAU 23
ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

2012

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	225%	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
Catégorie d'exposition										
Entreprises	-\$	143 274 \$	-\$	62 978 \$	-\$	4 496 408 \$	14 748 \$	-\$	4 717 408 \$	4 578 674 \$
Souverains	5 197 071	227 294	-	-	-	-	-	-	5 424 365	45 459
Banques	-	774 649	-	-	-	443	-	-	775 092	155 373
Hypothèques résidentielles sur la clientèle de détail	8 427 180	-	5 709 414	-	28 627	23 527	-	-	14 188 748	2 043 292
Autres expositions sur la clientèle de détail	695 949	-	-	-	3 451 949	15 307	-	-	4 163 205	2 604 269
Petites entreprises assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	89 470	-	-	-	1 157 776	47 598	-	-	1 294 844	915 930
Actions	-	-	-	-	-	348 663	-	-	348 663	348 663
Titrisation	-	55 312	-	7 196	-	183	-	2 132	64 823	19 640
Autres actifs	82 544	123 866	-	-	-	646 744	-	-	853 154	671 517
	14 492 214	1 324 395	-	70 174	4 638 352	5 578 873	14 748	2 132	31 830 302	11 382 817
Dérivés	3 741	235 759	5 709 414	-	-	10 494	-	-	249 994	57 646
Engagements de crédit	33 608	9 000	-	-	-	600 921	-	-	643 529	602 720
Risques opérationnels										1 393 250
	14 529 563 \$	1 569 154 \$	5 709 414 \$	70 174 \$	4 638 352 \$	6 190 288 \$	14 748 \$	2 132 \$	32 723 825 \$	13 436 433 \$
Éléments inscrits au bilan										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et valeurs acquises en vertu de conventions de revente										725 449 \$
Prêts personnels										2 996 307
Prêts hypothécaires résidentiels										2 536 591
Prêts hypothécaires commerciaux, prêts commerciaux et engagements de clients en contrepartie d'acceptations										4 569 207
Autres actifs										555 263
										11 382 817 \$

2011⁽¹⁾

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	225%	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
Catégorie d'exposition										
Entreprises	1 544 \$	42 297 \$	-\$	59 791 \$	-\$	4 142 379 \$	9 910 \$	-\$	4 255 921 \$	4 195 599 \$
Souverains	3 544 374	255 875	-	-	-	-	-	-	3 800 249	51 175
Banques	-	396 122	-	-	-	-	-	-	396 122	79 224
Hypothèques résidentielles sur la clientèle de détail	4 062 669	-	4 202 215	-	-	44 114	-	-	8 308 998	1 514 889
Autres expositions sur la clientèle de détail	697 649	-	-	-	2 358 500	9 575	-	-	3 065 724	1 778 450
Petites entreprises assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	88 901	-	-	-	1 097 389	-	-	-	1 186 290	823 042
Actions	-	-	-	-	-	326 422	-	-	326 422	326 422
Titrisation	-	26 366	-	24	-	2 816	-	1 788	30 994	12 124
Autres actifs	70 653	128 904	-	-	-	490 024	-	-	689 581	515 805
	8 465 790	849 564	4 202 215	59 815	3 455 889	5 015 330	9 910	1 788	22 060 301	9 296 730
Dérivés	-	359 411	-	-	-	22 127	-	-	381 538	94 009
Engagements de crédit	33 678	6 000	-	-	-	520 944	-	-	560 622	522 144
Risques opérationnels										1 159 088
	8 499 468 \$	1 214 975 \$	4 202 215 \$	59 815 \$	3 455 889 \$	5 558 401 \$	9 910 \$	1 788 \$	23 002 461 \$	11 071 971 \$
Éléments inscrits au bilan										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et valeurs acquises en vertu de conventions de revente										588 745 \$
Prêts personnels										2 076 397
Prêts hypothécaires résidentiels										2 482 595
Prêts hypothécaires commerciaux, prêts commerciaux et engagements de clients en contrepartie d'acceptations										3 631 925
Autres actifs										517 068
										9 296 730 \$

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs comme déposés auprès du BSIF.

TABEAU 24
FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2012	2011 ⁽¹⁾	VARIATION 12/11
Fonds propres de catégorie 1			
Actions ordinaires	428 526 \$	259 492 \$	65 %
Réserve pour paiements fondés sur des actions	227	227	0
Résultats non distribués	774 899	818 207	(5)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	303 249	210 000	44
Goodwill	(64 077)	(53 790)	19
Déductions relatives à la titrisation et autres	(9 764)	(16 911)	(42)
	1 433 060	1 217 225	18
Ajustement au titre de la transition à la base d'évaluation selon les IFRS	27 193	-	s. o.
Total des fonds propres de catégorie 1 (A)	1 460 253	1 217 225	20
Fonds propres de catégorie 2			
Dette subordonnée	443 594	242 512	83
Provisions cumulatives collectives	75 752	73 602	3
Déductions relatives à la titrisation et autres	(5 539)	(16 499)	(66)
Total des fonds propres de catégorie 2	513 807	299 615	71
Total des fonds propres réglementaires – BRI (B)	1 974 060 \$	1 516 840 \$	30 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (C)	13 436 433 \$	11 071 971 \$	
Ratio BRI total de fonds propres de catégorie 1 (A/C)	10,9 %	11,0 %	
Ratio BRI total des fonds propres (B/C)	14,7 %	13,7 %	
Ratio actif/fonds propres	16,3 x	16,2x	

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs comme déposés auprès du BSIF.

DIVIDENDES

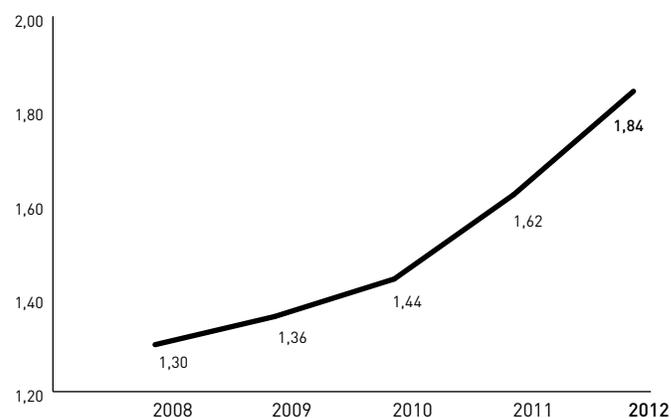
Le conseil d'administration doit approuver les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires chaque trimestre. La déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, comme il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés annuels. Le niveau de dividendes déclarés sur les actions ordinaires reflète les vues de la direction et du conseil d'administration sur les perspectives financières de la Banque et prend en considération les attentes du marché et les attentes réglementaires, de même que les objectifs de croissance de la Banque, comme ils sont définis dans son plan stratégique. Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés au cours des trois derniers exercices.

Le 5 décembre 2012, la Banque a annoncé le lancement de son régime de dividendes et d'achat d'actions. Le régime offre aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de catégorie A canadiens admissibles de la Banque la possibilité de réinvestir automatiquement leurs dividendes en espèces trimestriels réguliers dans d'autres actions ordinaires de la Banque. À sa réunion du 5 décembre 2012, le conseil

d'administration a approuvé une augmentation de 0,02 \$ par action du dividende trimestriel sur actions ordinaires et a donc déclaré un dividende de 0,49 \$ par action ordinaire, et a choisi d'émettre des actions ordinaires du trésor dans le cadre du régime à un taux d'escompte de 2 % par rapport au cours moyen.

DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE

(en dollars canadiens)



TABEAU 25
DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les ratios du dividende versé)

	2012	2011	2010 ⁽¹⁾
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11 775 \$	11 775 \$	11 775 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,84 \$	1,62 \$	1,44 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	47 212 \$	38 757 \$	34 446 \$
Ratio du dividende versé ⁽²⁾	37,0 %	34,8 %	31,1 %

(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

La gestion des risques constitue pour la Banque une activité essentielle pour atteindre ses objectifs financiers et protéger sa réputation. Dans ce contexte et pour permettre à la haute direction de s'assurer de l'existence de saines pratiques qui favorisent la gestion efficace et prudente de ses activités et de ses principaux risques, la Banque a élaboré un cadre de gestion intégrée des risques (le « cadre »).

Ce cadre définit la structure de gouvernance des risques, les processus de gestion des risques et les principaux risques auxquels la Banque est exposée. Le cadre présente également la structure de contrôle interne et de gouvernance d'entreprise qui favorise une saine gestion intégrée des risques. Il se compose de mécanismes et de dispositions qui permettent à la Banque de repérer les risques auxquels elle fait face, d'élaborer et d'appliquer des contrôles internes adéquats et efficaces pour garantir une gestion saine et prudente de ces risques, et de mettre en œuvre des systèmes fiables et complets pour surveiller l'efficacité de ces contrôles.

Le cadre a comme principal objectif la création et le maintien d'une culture de gestion des risques dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les filiales de la Banque.

Il vise également à :

- mettre en place des processus qui permettent de déceler, de comprendre et d'évaluer de façon continue les principaux risques;
- veiller à ce que la tolérance au risque de la Banque soit en accord avec sa stratégie et ses objectifs;
- établir des limites de risque et des politiques de gestion des risques saines et prudentes;
- élaborer et appliquer des contrôles internes efficaces;
- définir les rôles et les responsabilités des comités en matière de gestion des risques.

APPÉTIT POUR LE RISQUE

La prise de risques fait partie intégrante des activités de la Banque. Les stratégies d'affaires tiennent compte des décisions concernant l'équilibre rendement/risques visé par la Banque et les moyens qu'elle compte prendre pour gérer et atténuer ces risques. La Banque a établi son appétit pour le risque, lequel est défini dans le cadre de gestion intégrée des risques, et elle tente continuellement de maintenir un équilibre entre sa tolérance au risque et sa capacité à prendre des risques. Le conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de l'appétit pour le risque de la Banque.

L'appétit pour le risque est défini comme le niveau de risque que l'entreprise est prête à accepter pour atteindre ses objectifs, particulièrement lorsqu'un avantage y est associé.

- Il s'agit d'un vaste concept dans lequel sont décrits les types d'activités à élaborer et de risques auxquels la Banque est disposée à être exposée.
- L'appétit pour le risque se définit notamment en termes de cibles de rendement, de notes de crédit et de ratios des fonds propres.

La tolérance au risque s'entend des variations implicites et acceptables par rapport aux cibles de profil de risque de la Banque, mais elle peut aussi refléter le niveau de risque lorsqu'il n'y a pas d'avantage direct associé ou que le risque ne cadre pas avec les avantages qui y sont associés.

La capacité à prendre des risques est fonction de la disponibilité des ressources pour évaluer et atténuer les risques, et de la capacité d'absorption des pertes importantes.

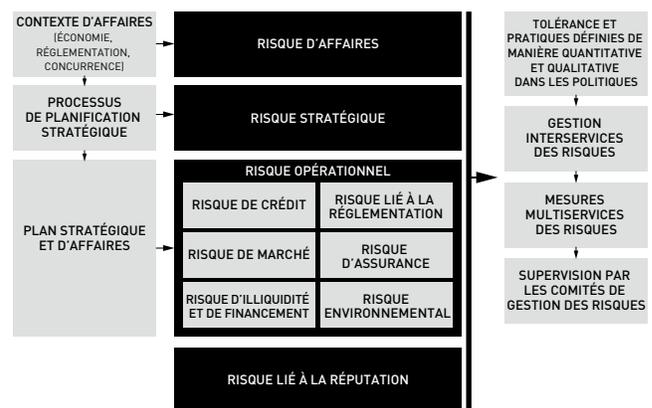
La prise de position de la Banque quant au profil de risque pourrait se résumer comme une combinaison des éléments suivants :

- objectifs stratégiques : objectifs financiers, ratios cibles en matière de fonds propres, cibles de croissance et types d'activités; et
- un ensemble de limites décrites dans nos politiques internes qui définissent notre tolérance au risque (y compris les contraintes réglementaires).

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Banque, présenté ci-après, est interrelié au processus de planification stratégique à partir duquel notre plan d'affaires et stratégique est défini.

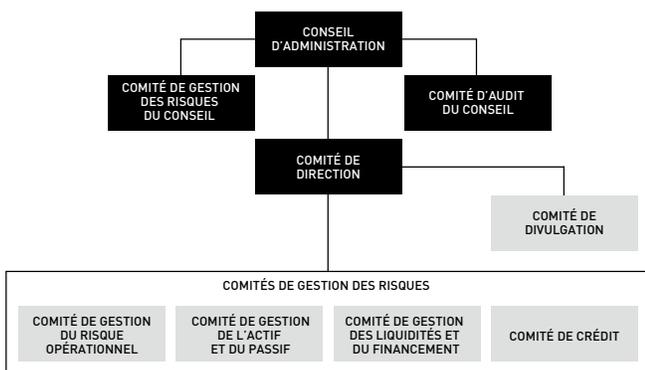
Des politiques approuvées par le conseil d'administration décrivent les tolérances, les mesures et les responsabilités rattachées à chacun des principaux risques. Ces politiques sont mises en œuvre par les secteurs d'activité et leur application est supervisée par les comités de gestion des risques appropriés.



La gestion des risques est effectuée à l'échelle des unités d'affaires par les directeurs des secteurs d'activité qui gèrent activement les risques liés à leurs activités, ainsi que par les professionnels de la gestion des risques et du contrôle interne.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La responsabilité ultime de la gestion des risques incombe au conseil d'administration. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration approuve et révisé annuellement les politiques relatives au profil de risque et à la gestion des risques. Il délègue ensuite à la haute direction la responsabilité d'en élaborer les paramètres, de les communiquer et de les mettre en œuvre en conséquence. La haute direction prend une part active dans le recensement, l'évaluation et la gestion des risques. Les directeurs des secteurs d'activité ont la responsabilité d'appliquer les politiques et, en collaboration avec le secteur Gestion intégrée des risques, de tenir la haute direction au courant de tout changement au niveau des risques.



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **conseil d'administration** s'assure que la Banque maintient un processus adéquat de gestion stratégique qui tient compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et des rapports consolidés fournis par la haute direction, il évalue une fois l'an si la Banque exerce ses activités dans un environnement propice au contrôle interne.

Le **comité de gestion des risques du conseil d'administration** veille à ce que le cadre de gestion des risques soit appliqué correctement et examine périodiquement son efficacité. Le comité doit également s'assurer que le cadre prévoit un processus adéquat de gestion des risques aux fins du recensement, de l'évaluation, de la quantification et de la mise en œuvre de politiques adéquates de gestion des risques.

Le **comité d'audit du conseil d'administration** s'assure que l'environnement de contrôle de la Banque favorise la gestion adéquate de ses activités et de ses principaux risques.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS INTERNES DE GESTION DES RISQUES

Le **comité de direction**, présidé par le président et chef de la direction, agit à titre de principal comité de gestion des risques de la Banque. Il veille à ce que le cadre soit mis en application de manière efficiente. La haute direction prend une part active dans le recensement, l'évaluation et la gestion des risques, et est responsable de la mise en œuvre du cadre nécessaire à la gestion du risque d'affaires, du risque lié à la réglementation, du risque stratégique, du risque lié à la réputation et du risque d'assurance. En outre, le comité de direction, secondé par le comité de gestion des risques, évalue et examine les politiques de gestion des risques relatives aux risques de marché, d'illiquidité et de financement, au risque structurel de taux d'intérêt et aux risques de crédit, de réputation et opérationnel. Le comité de direction est également responsable de la politique de gestion et d'adéquation du capital, du code de conduite, de la politique en matière de conformité et de l'appétit pour le risque.

Le **comité de gestion du risque opérationnel** révisé les politiques de gestion du risque opérationnel, les soumet à l'approbation du comité de direction et examine les rapports sur les pertes opérationnelles subies. De plus, il examine et approuve les outils de recensement et d'évaluation de la fréquence et de l'incidence des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité permettant d'atténuer et de mieux gérer le risque opérationnel, et examine les indicateurs de risque opérationnel. Enfin, le comité de gestion du risque opérationnel est responsable de la supervision du plan de continuité des affaires et de la prévention de la fraude.

Le **comité de crédit** a pour responsabilité première de s'assurer que des politiques et procédures de crédit adéquates et des systèmes d'information liés à la gestion des risques de crédit courants et potentiels de la Banque ont été mis en œuvre, et d'approuver des prêts dans les limites établies. Il est également responsable d'examiner les arriérés de tous les types de prêt, d'autoriser les pertes sur prêts selon les limites établies et de s'assurer de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts.

Le **comité de gestion de l'actif et du passif** est responsable de s'assurer de la conformité aux limites relatives à la gestion du risque structurel de taux d'intérêt. Il recommande des stratégies de couverture afin de maintenir le niveau de risque à l'intérieur des limites approuvées par le conseil d'administration.

Le **comité des liquidités et du financement** supervise la gestion des liquidités au niveau des filiales et de la Banque. Il est également responsable de la gestion des besoins de financement de la Banque et de l'examen du plan d'urgence en matière de liquidités.

Le **comité de divulgation** a pour mandat d'examiner et d'approuver l'information financière de la Banque susceptible d'être communiquée au public ou aux organismes de réglementation. Le comité de divulgation élabore également des stratégies de communication connexes.

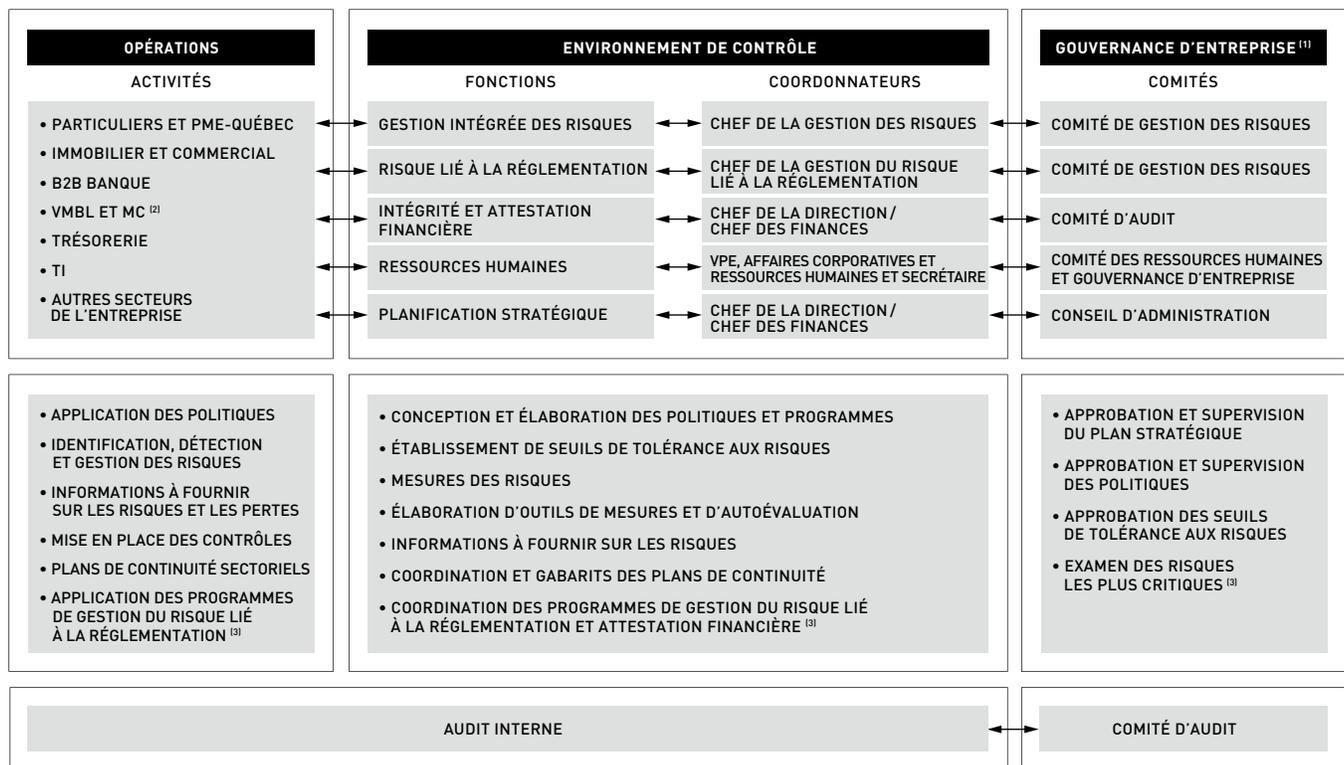
FONCTIONS DE GOUVERNANCE SOUTENANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de gouvernance de la Banque (la «structure»), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance conçues pour améliorer la gestion intégrée des risques. La structure comporte trois volets distincts : les opérations, l'environnement de contrôle et la gouvernance d'entreprise. Les opérations sont au cœur de la gestion des risques puisque les directeurs des secteurs d'activité sont aux premières lignes pour recenser les risques et les gérer activement en appliquant des politiques en matière de risques et en mettant en œuvre des contrôles et des mesures d'atténuation des risques. L'environnement de contrôle s'articule autour de cinq fonctions : gestion intégrée des risques, gestion du risque lié à la réglementation, intégrité financière, ressources humaines et planification stratégique. La responsabilité de chaque fonction est déléguée aux

membres de la haute direction. L'environnement de contrôle est responsable du cadre et de la supervision de la gestion des risques, y compris une évaluation des risques indépendante. Les comités du conseil d'administration surveillent l'environnement de contrôle. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, il incombe au conseil d'administration de s'assurer, dans la mesure du possible, que les objectifs et les stratégies de la Banque sont compatibles avec le degré de tolérance au risque global.

La fonction Audit interne joue également un rôle clé, puisqu'elle est responsable de la mise en place et du maintien d'un système fiable et complet de surveillance de l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du cadre. Par ailleurs, les exigences réglementaires et légales font partie intégrante du cadre de la Banque.

STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



(1) Gouvernance d'entreprise assurée par le conseil d'administration et ses comités.

(2) Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

(3) Cette liste de fonctions n'est pas exhaustive.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET DU RISQUE D'AFFAIRES

Le risque stratégique découle de plans d'affaires, de stratégies, de processus de prise de décisions, d'attribution et d'utilisation inadéquate des ressources de la Banque.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence défavorable éventuelle de changements dans l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, juridique ou comptable sur les résultats de la Banque.

La haute direction est responsable de la gestion du risque stratégique et du risque d'affaires de la Banque. Chaque année, la Banque met en œuvre un processus de planification stratégique selon lequel elle analyse les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités afin de déterminer la rentabilité et le profil de risque de ses divers secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est établie par la haute direction et soumise à l'approbation du conseil d'administration.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une perte financière puisse survenir si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque relativement à un instrument financier au bilan ou hors bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Le rapport sur la gestion intégrée des risques, présenté chaque trimestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration, fournit un sommaire de l'information clé relative aux risques de crédit. Les politiques adoptées par la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques couvrent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions individuelles et collectives et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil.

Le processus d'autorisation des contreparties et des prêts est centralisé. La Banque utilise des systèmes experts à l'appui du processus décisionnel pour la souscription de la plupart des prêts à la consommation, des prêts hypothécaires résidentiels et des cartes de crédit, ainsi que des petits prêts commerciaux. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les

demandes sont analysées au cas par cas par des équipes spécialisées. Par l'intermédiaire de son service de gestion du risque de crédit, la Banque fait le suivi de ses portefeuilles d'instruments financiers, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à : i) des politiques et des mécanismes de révision des divers types de dossiers; ii) des systèmes de cotation des risques et iii) l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque examine les prêts douteux et procède à des analyses sommaires des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

La Banque utilise divers outils pour gérer ses risques. Parmi ceux-ci, un système de notation des risques comprenant 19 notes est utilisé pour évaluer tous les types de crédit commercial. À partir d'une certaine note, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures spécifiques. Sur le plan de la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent trois mois de retard ou plus ou si, de l'avis de la haute direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer la totalité du capital à l'échéance.

Les provisions cumulatives individuelles pour pertes sont établies afin d'ajuster la valeur comptable des prêts douteux importants à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus estimatifs. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions cumulatives sont révisées sur une base individuelle dans le cadre d'un processus continu.

Outre les provisions cumulatives individuelles, la Banque maintient des provisions cumulatives collectives pour couvrir la perte de valeur de l'ensemble des prêts jugés négligeables lorsque pris individuellement, ainsi que des prêts ayant fait individuellement l'objet d'un test de dépréciation et qui s'avèrent ne pas être dépréciés. Les provisions cumulatives collectives couvrent la perte de valeur découlant d'événements générateurs de pertes survenus mais non répertoriés pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation mais dont l'incidence n'est pas encore évidente. Pour établir les provisions cumulatives collectives, la Banque utilise un modèle fondé sur la notation interne des risques des facilités de crédit et sur la probabilité de défaut connexe, ainsi que sur la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité. Des renseignements supplémentaires sur les prêts douteux et les provisions cumulatives sont fournis aux tableaux 26 et 27.

La diversification est l'un des principes fondamentaux de la gestion des risques. À cette fin, la politique de crédit établit des lignes directrices pour limiter les concentrations de crédit par contrepartie et par secteur d'activité, et repère certains secteurs jugés plus à risque et donc à éviter. La composition des portefeuilles de prêts est présentée dans les graphiques ci-après.

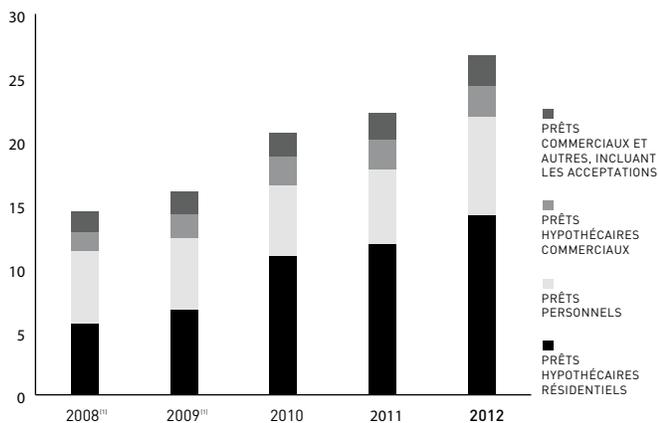
Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. L'acquisition de volumes importants de prêts hypothécaires personnels et résidentiels en 2012 a légèrement déplacé la pondération de ces prêts dans la composition du portefeuille au 31 octobre 2012 par rapport à il y a un an. Les prêts hypothécaires résidentiels incluent principalement des prêts hypothécaires de détail.

Les positions dans des prêts aux particuliers et aux microentreprises représentent plus de 85 % du portefeuille de prêts de la Banque, ce qui reflète sa forte présence auprès des particuliers par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Banque. De plus, les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires sont accordés essentiellement à de petites et moyennes entreprises.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

(en milliards de dollars canadiens)



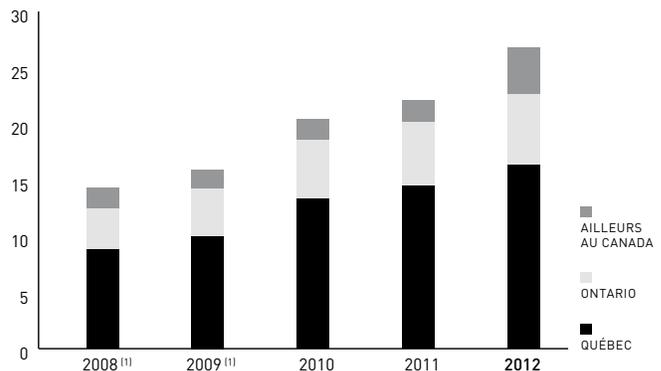
(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

Répartition géographique

La Banque exerce ses activités partout au Canada. Au Québec, la majorité des produits de crédit de la Banque sont offerts principalement par l'intermédiaire de son réseau de succursales et de ses centres d'affaires commerciaux. La Banque étend ses activités immobilières et commerciales partout au Canada par l'entremise de plusieurs centres d'affaires commerciaux en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants à l'échelle du Canada par l'entremise de B2B Banque. Au 31 octobre 2012, les prêts consentis à des emprunteurs au Québec constituaient 61 % du total des prêts, et les prêts consentis à des emprunteurs hors Québec, 39 % [respectivement 65 % et 35 % au 31 octobre 2011]. Ce changement important est attribuable surtout aux acquisitions de la Fiducie AGF et des sociétés MRS, qui ont contribué à la diversification géographique de la Banque.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS

(en milliards de dollars canadiens)



(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

Assurances et garanties

Une part importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou garantie par les actifs des emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance prêt hypothécaire dont l'objectif ultime est de faciliter l'accès pour les Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. À titre de prêteur agréé en vertu de ce programme, la Banque bénéficie de la couverture d'assurance, réduisant ainsi son risque global de crédit et améliorant ses ratios de fonds propres. La Banque assure également des groupes de prêts hypothécaires par l'intermédiaire d'un programme d'assurance de la SCHL. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque conserve sa capacité de mener des activités de titrisation pour financer ses activités à un coût optimal et gérer ses liquidités. À la fin de l'exercice 2012, 60% des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés essentiellement par la SCHL, un taux relativement inchangé par rapport à 2011. La Banque considère qu'elle détient d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires traditionnels, y compris les marges de crédit hypothécaire, dont la valeur n'excède jamais 80 % de la valeur des propriétés initialement estimée, conformément aux exigences légales. Au 31 octobre 2012, le ratio prêts-valeur moyen des prêts hypothécaires résidentiels assurés et non assurés est estimé à respectivement 66% et 47%.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont garantis par des actifs spécifiques, dont des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux, des édifices à bureaux, des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De manière générale, la valeur de ces prêts n'excède pas 60% à 75% de la valeur des propriétés initialement estimée, selon la nature du prêt.

Les autres prêts commerciaux sont en général garantis par divers actifs, comme les stocks et les créances, ainsi que, dans certains cas, par des privilèges additionnels sur les biens immobiliers et les autres immobilisations corporelles.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Banque se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet d'évaluer le risque de crédit associé aux clients de manière efficiente. Les autorisations sont largement fondées sur la capacité des clients à rembourser des prêts, de même que sur la solidité de leur situation financière, qui repose principalement sur leur note de crédit. De plus, le portefeuille fait l'objet d'une analyse périodique visant à repérer tout problème potentiel de crédit. Enfin, les prêts sont garantis par une liste exhaustive de fonds communs de placement et de fonds distincts admissibles. Plus le ratio prêt-valeur augmente, plus les critères imposés sont stricts. Pour les prêts dont les déboursments sont importants, des renseignements additionnels sur les revenus personnels et les actifs nets sont habituellement exigés. En ce qui a trait au portefeuille de prêts à l'investissement acquis récemment, la souscription de prêts s'appuyait davantage sur les garanties, mais demeure assujettie à un processus rigoureux.

Le processus de souscription de marges de crédit hypothécaire et de prêts au financement aux points de vente permet d'évaluer le risque de crédit associé aux clients. De plus, ces prêts sont garantis par des actifs immobiliers et d'autres actifs. D'autre part, 9 % du portefeuille de prêts personnels de la Banque est composé de prêts étudiants et de prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs, qui sont garantis par le gouvernement fédéral ou le gouvernement d'une province.

Évolution de la composition des portefeuilles de prêts

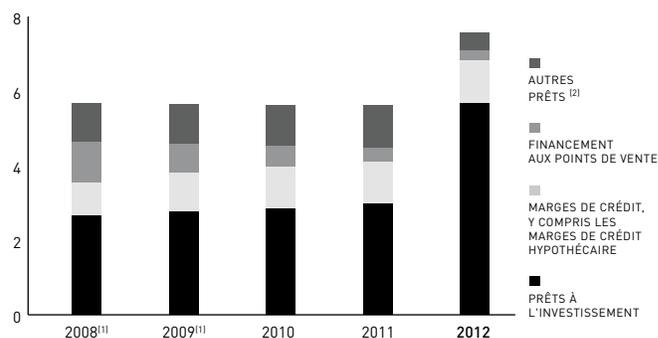
Prêts personnels

Au 31 octobre 2012, le portefeuille de prêts personnels atteignait 7,8 milliards \$, une importante augmentation de 2,0 milliards \$, ou 35 %, par rapport au 31 octobre 2011. Les prêts à l'investissement et les marges de crédit hypothécaire acquis dans le cadre de l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF ont accru le portefeuille de prêts de B2B Banque de 2,2 milliards \$, ce qui a plus que compensé la rationalisation continue du portefeuille de financement aux points de vente, qui s'est chiffrée à 114,2 millions \$ et témoigne de la décision de la direction d'abandonner graduellement ces activités à risque plus élevé. Les efforts déployés par la Banque en matière de développement des affaires pour répondre aux besoins des clients ont également stimulé la croissance des marges de crédit hypothécaire au cours de l'exercice.

Une partie des prêts à l'investissement acquis de la Fiducie AGF présente un profil de risque de crédit plus élevé qui devrait donner lieu à des provisions relativement plus élevées dans l'avenir. Néanmoins, le portefeuille de prêts acquis devrait avoir une incidence positive globale sur le profil de rendement futur du portefeuille de prêts personnels de la Banque puisqu'il produit des marges relativement plus élevées que le portefeuille de prêts montés par B2B Banque.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS PERSONNELS

(en milliards de dollars canadiens)



(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Incluant les prêts sur cartes de crédit, les prêts étudiants, les prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs et les autres prêts.

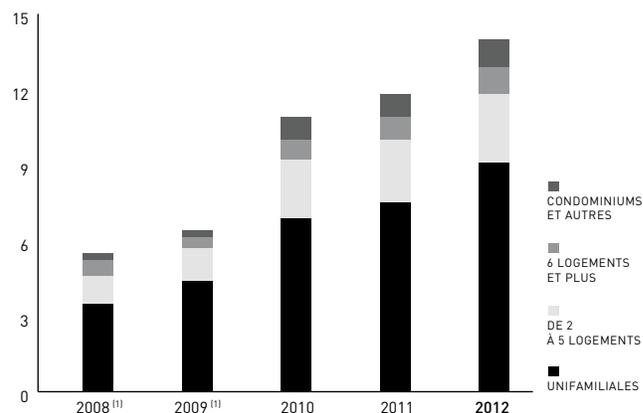
Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 26 à la page 64, le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 2,3 milliards \$, ou 19 %, au cours de l'exercice 2012. Au cours de l'exercice, la Banque, misant sur son approche ciblée orientée sur les clients dans les secteurs d'activité Particuliers et B2B Banque, a poursuivi son développement et a accru son portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de 1,1 milliard \$. Des taux d'intérêt très bas et des niveaux d'emploi relativement stables ont aussi placé la Banque dans un contexte favorable pour tirer parti de diverses occasions de croissance et répondre à la demande de prêts hypothécaires. Bien que la pression exercée par le resserrement récent des règles régissant les prêts hypothécaires et que le ralentissement de la croissance des prix et de l'activité sur le marché de l'habitation représentent des défis pour la croissance des prêts, la Banque demeure confiante qu'elle pourra tirer parti de ses capacités de croissance, comme le groupe de banquiers mobiles, pour accroître son portefeuille de façon rentable, même si c'est à un rythme plus lent.

L'acquisition des sociétés MRS en 2012 s'est traduite par une augmentation de 0,1 milliard \$ des prêts hypothécaires résidentiels ayant un profil similaire au portefeuille de prêts

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ⁽²⁾

(en milliards de dollars canadiens)



(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

(2) Tel que présenté au bilan consolidé.

montés par B2B Banque. L'acquisition de la Fiducie AGF a représenté un apport de 1,2 milliard \$ au portefeuille de B2B Banque. Comme c'est le cas des prêts à l'investissement acquis, les prêts hypothécaires acquis de la Fiducie AGF ont un ratio risque-rendement plus élevé et devraient avoir une incidence positive globale sur le profil de rendement futur de ce portefeuille.

Prêts hypothécaires commerciaux

Au 31 octobre 2012, les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 79,8 millions \$, ou 3 %, par rapport à ceux de l'exercice 2011, pour s'établir à 2,4 milliards \$, en dépit de ventes de prêts totalisant 85,2 millions \$ en 2012. Par l'intermédiaire de son secteur d'activité Immobilier et Commercial, la Banque a continué de générer une forte croissance de ce portefeuille. En 2012, la proportion de prêts à terme fixe de ce portefeuille a diminué, pour s'établir à 48 %, alors qu'elle était de 53 % à la fin de l'exercice 2011. La composition du portefeuille de prêts permet de réaliser l'équilibre entre la stabilité des volumes du portefeuille et l'optimisation des marges d'intérêt.

La présence grandissante de la Banque sur le marché immobilier a joué un rôle clé dans l'amélioration de sa rentabilité au cours des dernières années, étant donné que la Banque continue de miser sur sa solide clientèle pour tirer parti des occasions de croissance offertes par le marché immobilier intermédiaire canadien. La Banque continue de s'efforcer de mieux servir sa clientèle et, le cas échéant, de faire face à l'augmentation de la taille des projets de développement immobilier.

Ce portefeuille contribue également à l'amélioration de la diversification géographique au Canada et, par le fait même, au rehaussement du profil global de la Banque.

Au 31 octobre 2012, le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux était réparti comme suit : 72 % en Ontario et dans l'Ouest canadien et 28 % au Québec (75 % en Ontario et dans l'Ouest canadien, et 25 % au Québec au 31 octobre 2011).

La valeur comptable moyenne des prêts s'établissait à 1,9 million \$ au 31 octobre 2012 (2,0 millions \$ au 31 octobre 2011).

Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2012, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, a totalisé 2,4 milliards \$, en hausse de 282,0 millions \$ par rapport à 2,1 milliards \$ au 31 octobre 2011. Cette hausse est principalement attribuable aux petites et moyennes entreprises au Québec et, dans une moindre mesure, aux prêts octroyés sur le marché intermédiaire canadien. En 2012, les investissements ciblés dans le secteur d'activité PME-Québec ont contribué à accroître les prêts de 198,7 millions \$, ou 17 %.

Comme l'indique le tableau 26, le portefeuille couvre un large éventail de secteurs, et aucun secteur ne représente plus de 30 % de l'ensemble du portefeuille.

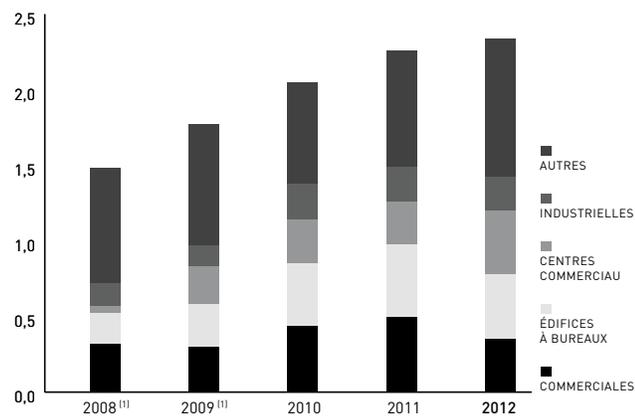
Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué de 35,7 millions \$ depuis le début de l'exercice, pour un total de 128,0 millions \$ au 31 octobre 2012. La diminution des prêts douteux reflète l'amélioration globale de la qualité du crédit au cours de l'exercice, principalement dans le portefeuille de prêts commerciaux, qui a plus que contrebalancé l'incidence des volumes accrus dans le portefeuille de détail de la Banque. La performance des portefeuilles de détail a aussi été bonne, la Banque ayant continué de réduire son exposition aux risques liés au marché du financement aux points de vente. De plus, les emprunteurs ont continué de profiter de conditions favorables dans le marché de l'emploi au Canada et du contexte de faibles taux d'intérêt.

Depuis le 31 octobre 2011, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 21,6 millions \$, pour s'établir à 47,8 millions \$. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives ont diminué de 4,0 millions \$, malgré une hausse de 3,2 millions \$ liée à l'acquisition du portefeuille de prêts et des provisions cumulatives des sociétés MRS et les nouvelles provisions de 3,1 millions \$ liées au portefeuille de la Fiducie AGF. Les provisions cumulatives collectives reflètent l'estimation par la direction des pertes engagées en raison de la détérioration de la qualité du crédit des portefeuilles de prêts jugés négligeables, lorsque pris individuellement, et des prêts ayant fait individuellement l'objet d'un test de dépréciation et qui s'avèrent ne pas être dépréciés.

La note 6 des états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements à ce sujet.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ (en milliards de dollars canadiens)



(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

TABLEAU 26

RÉPARTITION DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE

Aux 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2012					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	PRÊTS DOUTEUX NETS	PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS ⁽¹⁾
Personnels	7 806 067\$	16 863\$	-\$	34 805\$	(17 942)\$	25 328\$
Hypothécaires résidentiels	14 169 095	21 971	-	2 644	19 327	3 454
Hypothécaires commerciaux	2 443 634	36 672	14 070	16 406	6 196	1 527
	24 418 796	75 506	14 070	53 855	7 581	30 309
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)						
Fabrication	186 935	19 167	18 377	1 745	(955)	3 046
Transformation et ressources naturelles	111 130	15 672	10 988	350	4 334	1 954
Agriculture	259 402	10 084	494	3 266	6 324	(178)
Services publics	54 316	-	-	73	(73)	-
Commerce de gros et détail	423 456	1 508	1 507	2 525	(2 524)	6
Construction	174 578	1 378	315	1 973	(910)	266
Services financiers	140 934	903	237	1 646	(980)	34
Immobilier, location et location à bail	533 953	248	153	1 851	(1 756)	(2 981)
Autres services et administration publique	326 387	1 687	475	23	1 189	327
Transport et communications	109 184	722	614	600	(492)	(347)
Autres	41 808	1 148	619	1 786	(1 257)	564
	2 362 083	52 517	33 779	15 838	2 900	2 691
Total	26 780 879\$	128 023\$	47 849\$	69 693\$	10 481\$	33 000\$
En % du portefeuille de prêts et d'acceptations		0,48%			0,04%	

(1) Imputées à l'état du résultat consolidé

	2011					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	PRÊTS DOUTEUX NETS	PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS ⁽¹⁾
Personnels	5 774 207\$	14 395\$	-\$	30 216\$	(15 821)\$	23 341\$
Hypothécaires résidentiels	11 869 412	17 053	-	1 424	15 629	113
Hypothécaires commerciaux	2 363 808	62 541	22 129	22 183	18 229	17 404
	20 007 427	93 989	22 129	53 823	18 037	40 858
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)						
Fabrication	220 064	19 556	17 399	4 906	(2 749)	(324)
Transformation et ressources naturelles	122 304	23 658	14 303	16	9 339	7 263
Agriculture	225 876	5 845	982	3 649	1 214	235
Services publics	58 451	53	53	80	(80)	(947)
Commerce de gros et détail	357 167	8 953	4 951	3 987	15	4 242
Construction	166 400	1 508	1 349	968	(809)	(33)
Services financiers	86 219	618	283	322	13	11
Immobilier, location et location à bail	437 349	5 237	4 395	2 577	(1 735)	1 016
Autres services et administration publique	274 188	1 020	501	25	494	(232)
Transport et communications	93 032	3 208	3 046	649	(487)	(775)
Autres	39 067	80	59	2 698	(2 677)	(234)
	2 080 117	69 736	47 321	19 877	2 538	10 222
Total	22 087 544\$	163 725\$	69 450\$	73 700\$	20 575\$	51 080\$
En % du portefeuille de prêts et d'acceptations		0,74%			0,09%	

(1) Imputées à l'état du résultat consolidé

TABLEAU 27

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2012		2011	
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX
Québec				
Personnels	3 217 193\$	4 810\$	2 708 552\$	3 550\$
Hypothécaires résidentiels	10 463 663	17 372	9 478 340	9 725
Hypothécaires commerciaux	682 144	11 886	589 798	11 760
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)	1 948 530	43 300	1 688 431	54 417
	16 311 530	77 368	14 465 121	79 452
Ailleurs au Canada				
Personnels	4 588 874	12 053	3 065 655	10 845
Hypothécaires résidentiels	3 705 432	4 599	2 391 072	7 328
Hypothécaires commerciaux	1 761 490	24 786	1 774 010	50 781
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)	413 553	9 217	391 686	15 319
	10 469 349	50 655	7 622 423	84 273
Total	26 780 879\$	128 023\$	22 087 544\$	163 725\$

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif de la Banque. À l'exception des activités de gestion de l'actif et du passif, le risque de marché ne contribue pas de manière significative au profil de risque de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt. La rubrique portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif décrit la gestion globale du risque de taux d'intérêt. Le risque structurel de marché est principalement lié aux différences de dates d'échéance ou de dates de réévaluation des éléments au bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé de prêts et les clauses de rachat de dépôts.

Le **risque de change** est le risque de perte que la Banque pourrait subir en raison de fluctuations défavorables des taux de change. Il découle essentiellement des positions de change détenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres que le dollar canadien, des activités de négociation et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des actifs et des passifs au bilan ou hors bilan, ainsi que de la non-concordance des entrées et sorties de trésorerie en devises.

Le **risque lié aux actions** correspond au risque de perte financière que la Banque pourrait subir à la suite de fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou de l'instabilité du marché boursier en général.

Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace des risques de marché est de mesurer adéquatement les principaux risques de marché et de veiller à ce que ces risques ne dépassent pas le seuil de tolérance au risque de la Banque. La Banque s'est donc dotée de politiques et de limites pour surveiller et encadrer l'exposition aux risques de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Ces politiques et limites établissent les pratiques de gestion de la Banque relativement à divers risques associés à ses activités de trésorerie. Elles sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil, au moins annuellement, afin de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits quotidiennement et présentés comme suit :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Méthodes d'évaluation et de gestion des risques de marché (taux d'intérêt, change et actions)

L'évaluation des risques de marché auxquels la Banque est exposée repose sur la combinaison de diverses mesures telles que :

- des limites dites nominales;
- la valeur à risque (VaR);
- des simulations de crise et d'autres mesures de sensibilité.

La Banque fixe des limites qui sont conformes à son plan d'affaires et à son profil de risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et des

stratégies d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles, des secteurs d'activité, des facteurs de risque et de la Banque dans son ensemble, et sont surveillées quotidiennement. Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque liés aux activités et peuvent comprendre des montants nominaux de référence, des mesures de sensibilité, la VaR et d'autres simulations de crise. La Banque utilise une combinaison de ces méthodes selon la complexité et la nature de ses activités.

Valeur à risque

La VaR correspond à la perte potentielle que la Banque peut subir sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles subies un jour donné soient plus élevées que la VaR sont théoriquement de 1 %. Pour calculer la VaR, des simulations historiques, prenant implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risque, sont effectuées. La VaR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les VaR sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. La Banque utilise des tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes théoriques aux résultats de la VaR de négociation. Cela permet de valider les hypothèses statistiques du modèle de VaR. Ces tests sont effectués pour chacun des secteurs d'activité et chacun des facteurs de risque, ainsi que pour le portefeuille de négociation dans son ensemble. La variation théorique des profits et pertes est générée en utilisant les fluctuations de prix quotidiennes et en formulant l'hypothèse que la composition du portefeuille est stable.

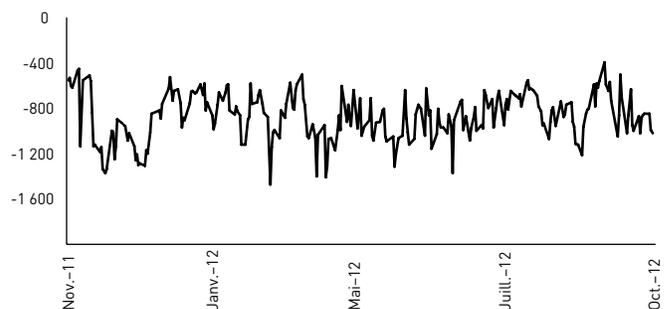
Simulations de crise et mesures de sensibilité

Parallèlement aux calculs de la VaR, l'incidence des simulations de crise sur les profits et les pertes est estimée pour les portefeuilles de négociation et de placement, et les résultats qui en découlent sont utilisés pour évaluer l'incidence de situations de marché anormales, mais plausibles. Les simulations de crise représentent une mesure de risque complémentaire à la VaR et visent à fournir une estimation des pires pertes que la Banque pourrait subir en présence de scénarios multiples. Le programme de simulations de crise de la Banque combine des scénarios historiques, théoriques et statistiques afin de simuler l'incidence de changements importants des facteurs de risque sur la valeur de marché des portefeuilles. La Banque produit également, sur une base quotidienne, des mesures de sensibilité, incluant des mesures de volatilité et des mouvements parallèles de courbes de rendement, sur des secteurs d'activité spécifiques et sur les activités des marchés financiers dans leur ensemble.

Activités de négociation

Les activités de négociation sont fonction des besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie corporative de la Banque. Le graphique ci-après présente la VaR totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice 2012.

VAR QUOTIDIENNE DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION SUR LES 12 DERNIERS MOIS
(en milliers de dollars canadiens)



Activités de gestion de l'actif et du passif

Le but des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence potentielle défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est attribuable principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments au bilan et des éléments hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui dépendent des choix des clients, de la disponibilité des produits et des stratégies de tarification selon les termes;
- les activités de placement, qui comprennent les titres négociables et le financement institutionnel;
- les activités de négociation de titres, lesquels sont évalués quotidiennement à leur juste valeur de marché selon l'évolution des taux;
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur de strictes limites internes.

La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont, principalement, les swaps de taux d'intérêt, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan de la Banque et pour couvrir le risque inhérent aux options incorporées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative de la Banque et surveillé par le comité de direction et celui de gestion de l'actif et du passif, conformément à la politique de gestion du risque structurel approuvée par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit les limites relatives à l'appréciation du risque lié à la valeur économique et au revenu net d'intérêt. Ces limites de risque sont calculées en simulant l'incidence d'une variation parallèle, soudaine et soutenue de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu net d'intérêt représente l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt au cours des 12 mois suivants. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en ce qui concerne les fluctuations anticipées de taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux d'intérêt non désiré. De plus, des rapports de suivi des risques sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification hebdomadaire est produit. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'incidence des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues

de 1 % et de 2 % des taux d'intérêt, d'après un certain nombre d'hypothèses et de facteurs, y compris les seuils de passif-dépôts et le renouvellement des prêts et des dépôts échus selon les modalités actuelles du marché. Au 31 octobre 2012 par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation d'environ 16,7 millions \$ du revenu net d'intérêt avant impôts pour les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 19,7 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. En raison des taux d'intérêt inhabituellement bas à la fin de l'exercice, certains résultats de l'analyse de sensibilité aux taux d'intérêt ne sont pas symétriques quant à l'incidence du revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le tableau 28 ci-après présente d'autres fluctuations de taux d'intérêt. Ces résultats reflètent les efforts de la haute direction pour tirer parti des fluctuations prévues des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des limites approuvées. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt, au 31 octobre 2012, est présentée à la note 25 des états financiers consolidés annuels.

TABLEAU 28
ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ AU RISQUE

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)

	2012		2011	
	INCIDENCE SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT	INCIDENCE SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽¹⁾	INCIDENCE SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT	INCIDENCE SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽¹⁾
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation de 100 points de base	16 701 \$	(19 710) \$	21 735 \$	(16 670) \$
Diminution de 100 points de base	(14 948)	20 833	(24 138)	18 324
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation de 200 points de base	33 506	(38 016)	43 517	(31 477)
Diminution de 200 points de base	(74 716) \$	28 686 \$	(74 128) \$	32 762 \$

(1) Après impôts sur le résultat

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il découle d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes ou à des événements extérieurs.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil, définit le cadre de gestion du risque opérationnel ainsi que les rôles et responsabilités de diverses parties prenantes. Il incombe toutefois aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer de manière proactive le risque opérationnel inhérent à leurs activités quotidiennes. Le secteur Gestion du risque opérationnel supervise le processus de gestion du risque opérationnel. Le secteur Audit interne de la Banque participe à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats d'audit au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil et au comité d'audit.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

Adoption de politiques par le conseil d'administration

Le cadre de gestion du risque opérationnel comprend les politiques suivantes : gestion du risque opérationnel, gestion du risque d'impartition, gestion de la continuité des affaires, gestion du risque lié à la sécurité de l'information, protection des renseignements personnels et gestion du risque lié à la responsabilité professionnelle et à la réputation.

Cueillette des données sur les pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du secteur Gestion du risque opérationnel.

Identification du risque opérationnel

Les gestionnaires doivent détecter les risques découlant de leurs activités, y compris les risques liés aux nouveaux produits, aux nouvelles activités et aux nouveaux processus selon la méthode élaborée par le secteur Gestion du risque opérationnel. Le secteur Gestion du risque opérationnel viendra en aide aux secteurs d'activité au besoin et examinera l'analyse des risques.

Évaluation du risque opérationnel

Les activités de la Banque sont divisées en processus liés au risque opérationnel qui doivent être évalués sur une base régulière par les secteurs d'activité aidés du secteur Gestion du risque opérationnel, selon le programme d'autoévaluation du risque opérationnel. Des évaluations du risque opérationnel doivent être effectuées par suite de toute modification importante de ces processus ou de la mise en œuvre d'un nouveau processus. Ces évaluations comprennent l'évaluation de l'incidence et de la probabilité du risque inhérent de même que de l'efficacité du contrôle. Au besoin, les plans d'action conçus par les secteurs d'activité visent l'atténuation de tout risque important recensé, et le secteur Gestion du risque opérationnel en surveille l'évolution.

Gestion du risque opérationnel

La gestion du risque opérationnel touche notamment la prise de la décision d'accepter, d'atténuer, d'éviter ou de transférer certains risques, et de mettre en place les procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens pour réduire au minimum ou transférer ses risques, y compris la participation à un programme d'assurances corporatives, et l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires.

Production de rapports sur le risque opérationnel

Le secteur Gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont remis aux gestionnaires, à la haute direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Ces rapports contiennent notamment des renseignements sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grand secteur d'activité.

Gestion de l'impartition

La Banque s'appuie sur diverses stratégies qui lui permettront de demeurer concurrentielle aussi bien en matière de coûts qu'en matière de diversification de produits. L'impartition constitue l'une de ces importantes stratégies. Elle permet d'accéder à des technologies de pointe, favorise les économies d'échelle et contribue à l'amélioration de l'efficacité des processus. Une entente d'impartition sera considérée comme acceptable si elle procure à la Banque des avantages à court et à long terme, tout en comportant un niveau de risque acceptable. La Banque a mis en place une politique de gestion du risque d'impartition pour l'ensemble de ses activités. Cette politique vise à superviser les activités d'impartition et à assurer que les ententes les plus importantes sont gérées avec prudence et que leur surveillance et leur supervision sont adéquates selon leur importance.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre des emprunts, les placements et les garanties.

Le risque d'illiquidité global de la Banque est géré par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de la liquidité et du financement et, en fin de compte, par le comité de direction, conformément aux politiques régissant les liquidités, le financement et la gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est de faire en sorte que la Banque dispose de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

La Banque définit sa tolérance au risque à l'égard de la liquidité et du financement comme étant le niveau de liquidité minimal requis qui assurerait la survie de la Banque pendant 90 jours dans l'éventualité d'une crise de liquidité.

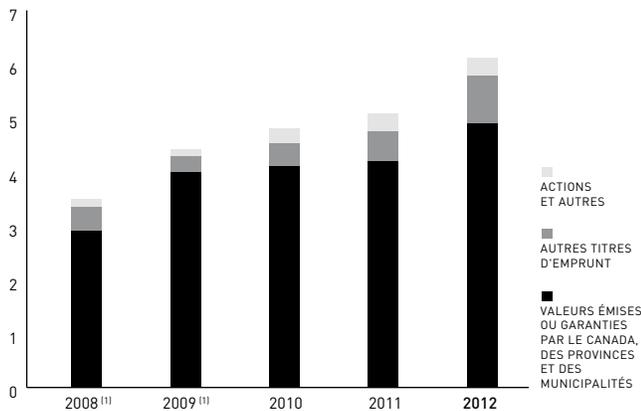
La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Dans le cadre de la gestion du risque d'illiquidité, une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. La Banque maintient une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer aux éventualités et qui constituent une réserve de liquidités. Elle définit ses besoins de liquidités au moyen de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises. La Banque s'efforce de maintenir un volume stable de dépôts de base en provenance de sa clientèle de particuliers et de courtiers, de même que des sources de financement bien diversifiées. Les lignes directrices relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance à l'échelon de la haute direction et du conseil d'administration de la Banque. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux. Un plan d'urgence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il s'agit d'un plan d'action détaillé qui permettrait à la Banque de s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une crise de liquidité interne ou externe.

Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque sont constituées de l'encaisse, des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2012, ces actifs totalisaient 7,3 milliards \$, une augmentation de 1,1 milliard \$, comparativement à 6,3 milliards \$ au 31 octobre 2011, ce qui représente un niveau relativement élevé de liquidités attribuable à l'acquisition de la Fiducie AGF et à l'émission d'actions ordinaires connexe au cours du quatrième trimestre 2012, de même qu'à l'émission récente par la Banque de dette subordonnée et d'actions privilégiées. Près de 67 % des liquidités de la Banque sont constituées de valeurs négociables émises ou garanties par le gouvernement, par des provinces ou par des municipalités du Canada. Ces liquidités procurent à la Banque la souplesse nécessaire pour gérer les engagements et les échéances de son portefeuille de prêts et de dépôts, et pour répondre à d'autres besoins opérationnels courants. La gestion des liquidités, sur le plan de l'optimisation et de la composition, contribue considérablement aux résultats de la Banque. En outre, les portefeuilles détenus à des fins de transaction compris dans les portefeuilles de titres négociables offrent des possibilités de négociation de titres à revenu fixe ou sont utilisés comme couverture de l'exposition à certains risques.

VALEURS MOBILIÈRES

(en milliards de dollars canadiens)



(1) Conformément aux PCGR-C antérieurs.

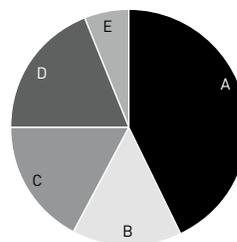
Financement

La Banque compte principalement sur les dépôts de particuliers (par l'entremise des succursales et des courtiers de dépôts indépendants) pour le financement de ses opérations. Les dépôts de particuliers continuent d'être une source de financement particulièrement stable pour la Banque. Cette stratégie de financement est également conforme aux modifications récentes apportées à la réglementation, qui reconnaissent que ces dépôts sont l'une des meilleures sources de financement. Elle contribuera à réduire l'incidence des nouvelles règles de Bâle III en matière de liquidités, qui devront être adoptées à compter de 2015. Au 31 octobre 2012, ces dépôts représentaient 81 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

La Banque utilise aussi la titrisation des prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et, plus récemment, a recommencé à utiliser des conduits à vendeurs multiples. Cette source de liquidités procure la souplesse accrue requise pour faire face aux augmentations spécifiques de besoins en financement. Le Compte d'investissement à intérêt élevé de B2B Banque a continué à fournir une importante source de financement de détail tout au long de l'exercice. Dans ce contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt, ce produit s'est avéré particulièrement intéressant pour les clients de la Banque et, par conséquent, a constitué une source de financement de détail importante pour la Banque.

SOURCES DE FINANCEMENT

(en pourcentage)



A. DÉPÔTS À TERME DE PARTICULIERS	43%
B. DÉPÔTS D'ENTREPRISES ET AUTRES	15%
C. DÉPÔTS À VUE ET SUR PRÉAVIS DE PARTICULIERS	17%
D. DETTE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE TITRISATION	19%
E. CAPITAUX PROPRES ET DETTE SUBORDONNÉE	6%

Dépôts de particuliers

Le total des dépôts des particuliers a augmenté de 3,8 milliards \$ pour s'établir à 19,4 milliards \$ au 31 octobre 2012, par rapport à 15,6 milliards \$ au 31 octobre 2011. Au cours de l'exercice, la Banque a fait croître sa base de dépôts grâce à des acquisitions et à la croissance interne, et ce, malgré le contexte de très faibles taux d'intérêt. La Banque a continué de se concentrer sur le maintien de sa position privilégiée sur le marché de détail et sur le marché des dépôts par l'entremise de conseillers financiers indépendants dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Banque, de façon à répondre à ses besoins de financement futurs. Une proportion importante de ces dépôts est assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée.

Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ont progressé de 0,3 milliard \$, pour totaliser 4,7 milliards \$ au 31 octobre 2012, comparativement à 4,4 milliards \$ au 31 octobre 2011. Cette progression s'explique surtout par l'émission de 200,0 millions \$ de billets non garantis de premier rang au cours de l'exercice, alors que la Banque a tiré parti des conditions de marché favorables et maintenu sa présence sur le marché monétaire institutionnel, celui-ci pouvant lui offrir une souplesse accrue sur le plan du financement.

TABEAU 29
DÉPÔTS

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentage)

	2012		2011	
Personnels				
À vue et sur préavis				
Réseau de succursales	2 459 039 \$	10,2%	2 225 036 \$	11,1%
Intermédiaires financiers	3 103 670	12,9	2 694 993	13,5
	5 562 709	23,1	4 920 029	24,6
À terme				
Réseau de succursales	5 511 933	22,9	5 048 772	25,2
Intermédiaires financiers	8 294 668	34,5	5 641 052	28,2
	13 806 601	57,5	10 689 824	53,4
Sous-total – personnels	19 369 310	80,5	15 609 853	78,0
Entreprises, banques et autres				
À vue et sur préavis	2 465 118	10,3	2 443 988	12,2
À terme	2 207 015	9,2	1 962 440	9,8
Sous-total – entreprises, banques et autres	4 672 133	19,5	4 406 428	22,0
Total – dépôts	24 041 443 \$	100,0%	20 016 281 \$	100,0%

Notes de crédit

Les dépôts de particuliers, levés par le réseau de succursales et les intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit se tourner vers les marchés afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque d'obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions connexes, est liée aux notes de crédit attribuées par les agences de notation, comme DBRS Limited et Standard & Poor's. Les révisions des notes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les exigences en matière de garanties.

La Banque assure une surveillance hebdomadaire de l'incidence d'un déclassement hypothétique de sa note de crédit sur les exigences en matière de garanties. Au 31 octobre 2012, aucune garantie additionnelle ne serait requise dans l'éventualité d'une baisse d'un cran de la note de crédit.

Au cours de l'exercice 2012, toutes les notes de crédit de la Banque ont été confirmées et sont demeurées inchangées. Cependant, la tendance qui accompagne la note de crédit à long terme, comme elle est établie par DBRS Limited, a été modifiée à positive tandis que celle qui accompagne la note de crédit à court terme est restée stable⁽¹⁾. En outre, l'agence de notation Standard & Poor's a modifié la perspective de la note de crédit à court terme à négative.

Le tableau suivant présente les notes de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation.

TABEAU 30
NOTES DE CRÉDIT

Au 31 octobre 2012

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB+
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-1 (bas)
Dettes subordonnées	BBB	BBB
Actions privilégiées	Pfd-3 (bas)	BBB-

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes contractuelles de diverses natures. Ses principales obligations résultent de l'émission de titres d'emprunt, y compris des dépôts de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, sert principalement à financer les opérations de prêts et d'investissement.

En outre, la Banque doit s'assurer qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour répondre à ses besoins liés aux dépenses d'exploitation courantes. Par ailleurs, elle doit investir des sommes importantes chaque année dans certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation de son réseau de succursales, la modernisation de ses plateformes informatiques ainsi que des projets liés aux nouveaux produits et services, aux outils de vente et de gestion ou à la conformité aux exigences en matière de réglementation.

(1) Une perspective de notation attribuée par Standard & Poor's est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (en général de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques ou financières est pris en considération dans la détermination d'une perspective de notation. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de note de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de notation déterminées par Standard & Poor's et leur signification sont les suivantes :
 – « Positive » signifie que la note pourrait être haussée
 – « Négative » signifie que la note pourrait être abaissée
 – « Stable » signifie qu'il est peu probable que la note change
 – « En développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée

Des tendances accompagnant les notations donnent des indications relativement à l'avis de DBRS sur les perspectives de la notation en question, les tendances tombant dans une des trois catégories suivantes : « positive », « stable » ou « négative ». La tendance accordée à une notation indique la direction que DBRS considère que la notation prend si les tendances se maintiennent ou, dans certains cas, à moins que l'émetteur ne relève les défis qui se présentent à lui. Une tendance positive ou négative n'est pas indicative de l'imminence de la modification d'une note. En général, les situations qui donnent lieu à l'attribution d'une tendance positive ou négative sont résolues au cours d'une période de douze mois.

TABEAU 31
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 octobre 2012 [en milliers de dollars canadiens]

	SANS ÉCHÉANCE FIXE	2013	2014	2015	2016	2017	PAR LA SUITE	TOTAL
Dépôts	8 027 827 \$	7 426 743 \$	4 516 460 \$	2 441 858 \$	988 599 \$	585 159 \$	54 797 \$	24 041 443 \$
Dérivés	-	6 772	5 737	3 641	1 637	646	145	18 578
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	-	1 349 932	-	-	-	-	-	1 349 932
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	-	244 039	-	-	-	-	-	244 039
Dettes liées aux activités de titrisation	-	1 862 564	1 149 346	679 503	1 333 621	955 350	56 713	6 037 097
Dettes subordonnées	-	-	-	-	250 000	200 000	-	450 000
Engagements en vertu de baux, de contrats de services informatiques et autres	-	72 989	67 932	63 768	91 188	51 373	90 272	437 522
Total	8 027 827 \$	10 963 039 \$	5 739 475 \$	3 188 770 \$	2 665 045 \$	1 792 528 \$	201 927 \$	32 578 611 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des obligations contractuelles principales de la Banque au 31 octobre 2012, échéant au cours de chacun des cinq prochains exercices et par la suite. La note 28 des états financiers consolidés annuels contient de plus amples renseignements à ce sujet.

GESTION DU RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements puisse influencer, directement ou indirectement, sur l'image que les actionnaires, les clients, les employés, le grand public ou toute autre partie prenante ont de la Banque, et ait une incidence négative sur ses revenus, ses activités et, en définitive, sur sa valeur.

Le risque lié à la réputation découle le plus souvent d'une gestion inadéquate des autres risques et peut toucher la quasi-totalité des activités d'une institution financière, même quand les activités sont, d'un point de vue technique, conformes aux exigences légales et aux exigences en matière de comptabilité et de réglementation. La réputation constitue un actif essentiel qui contribue à la croissance de l'entreprise, au maintien du lien de confiance avec les clients et le grand public et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte à sa réputation, et compte tenu de l'importance de ce risque, le comité de direction contrôle et supervise la gestion du risque de réputation au moyen d'une politique sur le risque lié à la réputation. D'autres politiques et d'autres comités le soutiennent également dans la gestion des menaces potentielles qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur la réputation de la Banque.

GESTION DU RISQUE LIÉ À LA RÉGLEMENTATION

Le risque lié à la réglementation fait référence au risque que la Banque ne se conforme pas aux lois, règles, règlements, lignes directrices des autorités de réglementation ou aux codes volontaires applicables. La politique de gestion du risque lié à la réglementation a recours au cadre de gestion du risque lié à la réglementation de la Banque qui comprend les éléments suivants :

- détermination des exigences en matière de réglementation applicables à la Banque et évaluation du risque attribuable à chaque exigence;
- élaboration, documentation, mise en œuvre des contrôles et évaluation de leur efficacité pour assurer la conformité aux exigences en matière de réglementation;
- évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles;
- identification et signalement des situations de non-conformité;
- renforcement des contrôles et correction des situations de non-conformité.

La gestion du risque lié à la réglementation est aussi régie par la politique sur le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes et par la politique sur la protection des renseignements personnels.

Les rapports sur la gestion du risque lié à la réglementation et ceux sur l'application du programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes sont soumis au moins chaque trimestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil. Un mécanisme d'examen conçu pour évaluer l'efficacité du cadre de gestion du risque lié à la réglementation et du programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes est également en place.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui peuvent être subies lorsque les hypothèses relatives aux produits d'assurance offerts par la Banque, en particulier en ce qui concerne la formulation des hypothèses utilisées pour établir les primes ou pour l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels en matière d'assurance.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme indépendant surveillé par des experts du domaine de l'assurance et des représentants de la Banque. La Banque souscrit des protections de réassurance afin d'atténuer les risques découlant de catastrophes ou de réclamations importantes, y compris des actes de terrorisme. En outre, l'élaboration et la tarification des produits d'assurance offerts par la Banque sont revues par des actuaires consultants, sur la base des pratiques reconnues.

GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières qui peuvent survenir lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs saisis de clients de la Banque dans un état environnemental sain.

Le risque environnemental lié aux activités de financement est géré dans le cadre du processus d'approbation de prêts, alors que les risques liés aux actifs de la Banque, quoique limités, sont surtout gérés par le secteur Immobilier.

RISQUES ADDITIONNELS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Les principaux risques commerciaux qui pourraient influencer sur les résultats de la Banque sont présentés en détail dans les rubriques précédentes. Cette rubrique présente d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent substantiellement des énoncés prospectifs définis au début du présent document. Bien que la Banque maintienne des processus et des contrôles exhaustifs pour atténuer les risques liés à ces facteurs, ces derniers pourraient, de par leur nature, influencer grandement sur la performance de la Banque.

Conjoncture économique au Canada

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario mais également, dans une moindre mesure, dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale au Canada. Les principaux facteurs comprennent les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations des marchés des capitaux, la vigueur de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Une détérioration prolongée de l'économie canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque.

Politiques monétaires et autres

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et du Bureau des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi que d'autres mesures prises par les banques centrales, ont des incidences importantes sur plusieurs variables, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les marchés obligataires, qui peuvent se répercuter notablement sur les revenus de la Banque. La Banque n'a cependant aucun contrôle sur les changements aux politiques monétaires ou sur les mouvements des marchés des capitaux.

Concurrence

Le niveau de la concurrence dans les marchés où la Banque exerce ses activités influe sur sa performance. La vive concurrence dans le secteur des services financiers pourrait nuire à la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs, dont le prix des produits et des services offerts, leur qualité et leur variété, ainsi que les initiatives des concurrents, pourraient avoir une incidence négative sur le positionnement de la Banque.

Modifications législatives et réglementaires, et poursuites

Des modifications de nature législative et réglementaire pourraient avoir une incidence sur la Banque, sur son offre de produits et de services et sur la compétitivité du secteur des services financiers. De plus, un manquement de la Banque aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui auraient des conséquences défavorables sur ses revenus et sur sa réputation. Des poursuites pourraient également nuire à la Banque. Des renseignements additionnels sont fournis à la note 28 des états financiers consolidés annuels.

Capacité à attirer et à conserver des employés clés

La performance future de la Banque dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver des employés clés. Au sein du secteur des services financiers, la concurrence pour le recrutement d'employés et de cadres est plutôt vive et on ne peut garantir que la Banque réussira à attirer et à conserver ces personnes, ce qui pourrait influencer considérablement sur les opérations et la compétitivité de la Banque.

Infrastructure commerciale

La Banque fait affaire avec des tiers pour s'assurer de disposer des composantes indispensables à son infrastructure commerciale, notamment des connexions Internet et d'autres services de communications et de gestion de bases de données. Une interruption de ces services pourrait nuire à la capacité de la Banque d'offrir ses produits et services à ses diverses clientèles et de poursuivre ses activités.

Autres facteurs

D'autres facteurs hors du contrôle de la Banque pourraient nuire aux résultats, comme il est mentionné dans la « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » au début du présent document. Il convient de noter que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) de la Banque sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction de la Banque, laquelle assure une communication appropriée de cette information. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière conformément aux PCGR.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière sont responsables de la mise en place et du maintien des CPCI et du CIIF, conformément aux directives du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Ils sont secondés dans cette tâche par le comité de divulgation, dont les membres sont des hauts dirigeants de la Banque.

Au 31 octobre 2012, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont fait évaluer, sous leur supervision, l'efficacité des CPCI, conformément au Règlement 52-109 et sous réserve de la rubrique « Limitation de l'étendue » ci-dessous, et ont conclu, sur la base de cette évaluation, qu'ils étaient efficaces et bien conçus à cette date.

De même, au 31 octobre 2012, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont fait évaluer, sous leur supervision, l'efficacité des CIIF, conformément au Règlement 52-109 et sous réserve de la rubrique « Limitation de l'étendue » ci-dessous, et ont conclu, sur la base de cette évaluation, qu'ils étaient efficaces et bien conçus à cette date.

L'évaluation des CPCI a été réalisée selon le cadre de contrôle défini par le *COmmittee of Sponsoring Organizations* (COSO) de la *Treadway Commission*. L'évaluation de la conception et de l'efficacité du CIIF a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le COSO en ce qui concerne les contrôles relatifs au volet Entité et Finances et en utilisant les Objectifs de contrôle de l'information et des technologies associées (COBIT) en ce qui concerne les contrôles généraux des technologies de l'information.

Compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, l'évaluation des contrôles par la direction ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes de contrôle interne qui pourraient entraîner de graves inexactitudes ont été détectés.

Limitation de l'étendue

Conformément au Règlement 52-109, qui permet à un émetteur d'exclure l'évaluation des CIIF et des CPCI d'entreprises acquises moins de 365 jours avant la clôture de l'exercice, la direction a exclu les contrôles, politiques et procédures des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

Les sociétés MRS ont été acquises le 16 novembre 2011 et représentaient environ 3 % de l'actif total, 2 % du passif total, 5 % du revenu total et 5 % du résultat net total au 31 octobre 2012 et pour l'exercice clos à cette date.

De plus, la Banque a conclu l'acquisition de la Fiducie AGF le 1^{er} août 2012 et celle-ci représentait environ 10 % de l'actif total, 9 % du passif total, 3 % du revenu total et 5 % du résultat net total au 31 octobre 2012 et pour l'exercice clos à cette date.

Pour plus de renseignements sur les acquisitions, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés du présent rapport annuel.

Modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période close le 31 octobre 2012, exception faite de l'acquisition de la Fiducie AGF, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels. Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle fasse des estimations qui, de par leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Les méthodes comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Provisions cumulatives pour pertes sur prêts

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts permettent d'ajuster la valeur des prêts pour refléter l'estimation par la direction des pertes subies dans les portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions cumulatives pour pertes sur prêts. Ces provisions dépendent notamment de l'évaluation des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des frais de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'incidence de la conjoncture économique et des conditions de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, des modifications des estimations et des hypothèses courantes utilisées pour déterminer les provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourraient se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que des évaluations futures du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes et pourraient, par conséquent, entraîner une augmentation ou une réduction substantielle des provisions cumulatives pour pertes sur prêts dans l'état du résultat consolidé pour un exercice donné. Une description détaillée des méthodes utilisées pour déterminer les provisions cumulatives pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 des états financiers consolidés annuels et à la rubrique « Gestion du risque de crédit » à la page 60 du présent rapport de gestion.

La direction a élaboré un modèle d'évaluation pour constituer les provisions cumulatives collectives, d'après la notation interne des risques de chaque facilité de crédit et d'après la probabilité de défaut connexe, ainsi que d'après la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité. La probabilité de défaut et de perte en cas de défaut tient compte de l'expérience de la Banque. Des modifications des hypothèses et des paramètres utilisés dans ce modèle auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique a une incidence sur tous les secteurs d'activité.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance sont régulièrement soumis à un test de dépréciation, et la direction doit examiner divers facteurs afin d'établir s'il existe une indication objective de dépréciation. Ces facteurs incluent la nature du placement, ainsi que la période pendant laquelle la juste valeur est inférieure au coût amorti et la mesure dans laquelle elle l'est. En outre, la direction tient compte d'autres facteurs, comme la faillite, la restructuration ou la dilution de capital, des changements importants dans les activités de l'émetteur ou d'autres incertitudes. La direction doit également affirmer son intention et sa capacité de détenir les titres jusqu'à leur recouvrement.

La direction doit exercer son jugement pour déterminer à quel moment comptabiliser une perte de valeur. La décision de comptabiliser une perte de valeur, les montants connexes et la période au cours de laquelle elle est comptabilisée pourraient varier si l'évaluation de ces facteurs par la direction était différente. Voir la note 3 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation des actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance.

Cette estimation comptable critique touche essentiellement les activités de trésorerie présentées dans le secteur Autres.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque comptabilise la plupart de ses instruments financiers, y compris les dérivés, à leur juste valeur. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Les variations de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation de la Banque et des engagements au titre des valeurs vendues à découvert et des dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont généralement comptabilisées en résultat au poste « Autres revenus ».

La direction utilise les cours du marché sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, comme meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers de la Banque, étant donné que cela ne demande qu'un degré de subjectivité minimal. Les prix cotés comprennent essentiellement les cours obtenus auprès d'une Bourse. Pour certains instruments qui ne sont pas inscrits à la cote officielle d'une Bourse mais qui sont négociés activement, la juste valeur peut être obtenue auprès d'un courtier, d'un contrepartiste, d'un groupe sectoriel ou d'un service d'évaluation des cours. En ce qui a trait à la plupart des autres instruments financiers, la Banque a en général recours à des modèles d'évaluation fondés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces modèles peuvent comprendre des paramètres de marché observables ou non observables.

La direction doit exercer son jugement lorsqu'il n'existe pas de cours du marché observables ou lorsque seuls les cours de marchés inactifs sont disponibles. L'exercice du jugement peut également s'avérer nécessaire pour élaborer des méthodes d'évaluation et définir des paramètres qui ne sont pas aisément observables sur le marché.

L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par une comptabilisation des produits sensiblement différente.

Ces estimations comptables critiques touchent principalement Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et le secteur Autres. Des renseignements supplémentaires sur l'évaluation de la juste valeur figurent dans les notes 3 et 24 des états financiers consolidés annuels.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel des régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués par des actuaires indépendants de la Banque selon un certain nombre d'hypothèses formulées chaque année par la direction, comme les taux d'actualisation, le rendement prévu des actifs des régimes, les niveaux de rémunération futurs, l'augmentation du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite des employés. Ces hypothèses sont révisées chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues, et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les frais réels et les engagements au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel reflète les rendements du marché, à la date d'évaluation, des titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le rendement à long terme prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de diverses catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et sur les meilleures estimations de la direction.

Conformément aux IFRS courants, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus déterminés selon les hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les frais comptabilisés pour ces périodes. Au 31 octobre 2012, le montant net de la perte actuarielle non amortie s'est établi à 94,0 millions \$ (39,2 millions \$ en 2011) pour les régimes de retraite, et le montant net du gain actuariel non amorti pour les autres avantages du personnel était de 0,3 million \$ (0,5 million \$ en 2011).

Les taux d'actualisation étaient de 4,40 % au 31 octobre 2012 et de 5,25 % au 31 octobre 2011. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes a été de 7,25 % pour l'exercice 2012 (7,25 % pour l'exercice 2011). Le taux tendanciel de croissance annuelle estimée du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,0 % pour l'exercice 2012

(8,8 % pour l'exercice 2011). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 5,0 % en 2027 et se maintenir à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations définies et des actifs des régimes, toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence considérable sur l'actif (le passif) au titre des prestations définies, en fonction de la capitalisation du régime, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau 32 présente sommairement l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % des hypothèses clés sur les obligations au titre des prestations définies au 31 octobre 2012 et sur les coûts des régimes de retraite à prestations définies connexes pour 2012.

TABLEAU 32
ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Au 31 octobre 2012 ou pour l'exercice clos à cette date (en millions de dollars canadiens)

	INCIDENCE POSSIBLE D'UNE VARIATION DE 0,25 %	
	OBLIGATION	COÛT
Taux d'actualisation	14 978 \$	1 311 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s. o.	1 025 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, car les incidences sont hypothétiques et les modifications aux hypothèses pourraient ne pas varier de façon linéaire.

Cette estimation comptable critique a une incidence sur tous les secteurs d'activité. La note 19 des états financiers consolidés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et sur les autres avantages postérieurs à l'emploi de la Banque.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

À la date d'acquisition, les actifs et les passifs de l'entité acquise ont été pris en compte à la juste valeur dans le bilan consolidé. L'évaluation des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise au moment de la comptabilisation initiale était fondée sur un certain nombre d'hypothèses formulées par la direction, comme les estimations de flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Des modifications des hypothèses pourraient avoir une incidence considérable sur le montant du profit d'acquisition ou du goodwill comptabilisé.

Cette estimation comptable critique a une incidence sur tous les secteurs d'activité. Voir la note 29 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur les actifs acquis et les passifs pris en charge par suite des regroupements d'entreprises.

PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

La direction exerce son jugement pour établir à quel moment la comptabilisation d'une provision ou la présentation d'un passif éventuel est nécessaire.

Des provisions sont constituées lorsqu'il devient probable qu'une sortie de ressources sera requise pour régler l'obligation et que le coût peut être estimé de façon fiable. Outre la direction de la Banque, des spécialistes juridiques internes et externes participent à l'évaluation de la probabilité et à l'estimation des montants en jeu pour établir les provisions relatives aux actions en justice ou aux litiges en cours.

Les passifs éventuels découlent de la possibilité que la Banque subisse une perte dans l'avenir en raison de l'incertitude soulevée par un événement ou une transaction passés. La Banque et ses filiales sont parties à diverses actions en justice dans le cours de leurs activités, dont bon nombre sont liées aux prêts, ainsi qu'à certains recours collectifs liés principalement aux services de cartes de crédit. Ces actions en justice peuvent avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque même si aucune provision n'a été constituée.

Toute modification à ces évaluations pourrait entraîner des ajustements aux provisions comptabilisées. De plus, les coûts réels de la résolution des réclamations pourraient être notablement plus élevés ou plus bas que les montants comptabilisés pour ces réclamations.

Voir la note 28 des états financiers consolidés annuels pour plus de précisions.

GOODWILL, AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS

Goodwill

Au 31 octobre 2012, le solde du goodwill s'établissait à 64,1 millions \$, comparativement à 29,2 millions \$ au 31 octobre 2011. Le goodwill est soumis annuellement à un test de dépréciation, sauf si certains critères précis sont respectés, comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés annuels.

Pour les besoins de la mise en œuvre de tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Au 31 octobre 2012, 34,9 millions \$ ont été attribués au secteur B2B Banque, et 29,2 millions \$ ont été attribués à une partie du secteur Particuliers et PME-Québec, désigné unité de détail, qui englobe toutes les activités des succursales et les autres activités bancaires de détail au Québec. Le test vise à comparer la valeur recouvrable de l'UGT à la valeur comptable de son actif net. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est imputée au résultat.

La direction utilise un certain nombre d'estimations importantes, y compris les taux de croissance projetés du résultat net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisé dans le modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs, pour établir la valeur recouvrable de l'UGT. La direction considère que ces estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Ces estimations prennent en compte les meilleures estimations de la direction, mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes qui sont hors du contrôle de la Banque.

Des modifications apportées à l'une ou à l'autre de ces estimations pourraient influencer considérablement sur le calcul de la valeur recouvrable et la perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence que l'utilisation d'hypothèses différentes aurait sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une perte de valeur se produira, ni quand il se produira, ou quelle sera son incidence sur la valeur des actifs présentée par la Banque.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours des exercices 2012 ou 2011. Le montant des pertes de valeur pourrait être présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur Particuliers et PME-Québec ou de B2B Banque, au poste « Autres frais ».

La note 9 des états financiers consolidés annuels fournit plus de renseignements sur le goodwill.

Autres immobilisations incorporelles et autres actifs

Les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont aussi soumises à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être pleinement recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de ces actifs et de leur cession éventuelle. Lorsque la valeur comptable nette dépasse l'estimation des flux de trésorerie nets futurs actualisés, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont considérées comme étant dépréciées et ramenées à leur valeur recouvrable. Aucune perte de valeur importante n'a été comptabilisée au cours des exercices 2012 ou 2011.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, notamment les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin de déterminer les pertes de valeur possibles et de valider les périodes d'amortissement connexes. Aucune perte de valeur importante n'a été comptabilisée au cours des exercices 2012 ou 2011.

Toute modification apportée aux estimations et aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

MODIFICATIONS FUTURES AUX MÉTHODES COMPTABLES

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié de nouvelles normes et des modifications des normes existantes sur les instruments financiers, la consolidation, l'évaluation de la juste valeur, les avantages du personnel, la compensation et la présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications de méthodes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2012, au plus tôt. La Banque surveille également les modifications proposées à la méthode de comptabilité des contrats de location qui devrait être parachevée plus tard en 2013. La note 4 des états financiers consolidés annuels contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications des normes existantes.

La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. Selon les évaluations préliminaires, l'adoption de la nouvelle IFRS 9, *Instruments financiers*, pourrait avoir une incidence importante sur les systèmes d'information de la Banque, ses processus et sa situation financière, étant donné que la norme contient de nouvelles exigences sur le classement et l'évaluation des instruments financiers par une entité. La Banque surveille également l'incidence de la nouvelle IAS 19, *Avantages du personnel*, puisque l'élimination de l'option qui permet de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes de retraite à prestations définies pourrait, dans certains cas, se répercuter grandement sur la situation financière de la Banque.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La Banque utilise à la fois les PCGR et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat global.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global, divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme

mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Résultats ajustés et mesures ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, qui sont présentés à la page 35 de la rubrique « Éléments d'ajustement » du présent rapport de gestion.

La majorité des éléments d'ajustement ont trait aux profits et aux dépenses qui découlent d'acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants sans effet de trésorerie et qu'ils ne sont pas récurrents. Les frais liés aux transactions et d'intégration relatifs aux sociétés MRS et à la Fiducie AGF ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait que certains de ces frais ont été engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures. L'indemnité non récurrente au titre de la résiliation en 2012 d'une entente de distribution de fonds communs de placement a été désignée comme étant un élément d'ajustement en raison de son importance et de sa nature non récurrente.

MODE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion, daté du 5 décembre 2012, porte sur les résultats des activités et la situation financière de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 et présente les points de vue de la direction de la Banque. Les données pour les exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011 y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés annuels et ont été établies selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les données relatives aux périodes précédentes sont présentées selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR-C) antérieurs. Toutes les données sont conformes aux traitements comptables prescrits par le BSIF.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Conversion aux Normes internationales d'information financière

Les IFRS constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des entités canadiennes ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Banque a adopté les IFRS comme référentiel d'information financière le 1^{er} novembre 2011. La transition aux IFRS a eu lieu le 1^{er} novembre 2010 et a nécessité le retraitement des informations comparatives de 2011 de la Banque selon les PCGR-C antérieurs pour les présenter conformément aux IFRS. D'autres renseignements sur l'incidence de la transition se trouvent dans les notes des états financiers consolidés annuels et dans les informations supplémentaires présentées pour le quatrième trimestre 2012, disponibles sur le site Web de la Banque au www.banquelaurentienne.ca.